



« Je ne fais pas de politique », a dit René Fugère cette semaine à *La Presse*. On le voit ici avec M. Chrétien et sa femme, Aline, lors de la campagne électorale de 1997.



SHAWINIGAN

En 35 ans de vie politique dans Saint-Maurice, Jean Chrétien a tissé dans son Shawinigan natal une toile extrêmement serrée qui se retrouve aujourd’hui au centre du scandale des subventions des Ressources humaines.

Si le premier ministre devait, malgré ce qu’il répète depuis une semaine, prendre finalement sa retraite, il pourra se retirer en toute quiétude dans sa belle maison de Lac-des-Piles.

M. Chrétien découvre ces jours-ci de nouveaux opposants au sein de son propre caucus, mais il trouvera toujours dans son comté de Saint-Maurice de nombreux amis reconnaissants.

Généreuses subventions pour des emplois ou des projets touristiques, nominations partisanses et recrutement de jeunes employés pour son propre bureau, le député premier ministre aura comblé Shawinigan de ses bienfaits pendant son règne.

D’ailleurs, M. Chrétien avait annoncé ses couleurs avant même de devenir premier ministre, donnant à ses électeurs l’assurance de son empressement pendant la campagne électorale de 1993. « J’ai l’impression que lorsqu’un dossier de Saint-Maurice aboutira sur le bureau d’un premier ministre... je n’ai pas besoin d’en dire plus », avait lancé Jean Chrétien aux maires et entrepreneurs de sa région, le 14 octobre 1993.

Près de sept ans plus tard, en pleine période trouble pour le gouvernement Chrétien qui s’empêtre un peu plus chaque jour dans le borbier des subventions des Ressources humaines, les multiples liens du premier ministre avec des entrepreneurs montrés du doigt soulèvent aujourd’hui bien des questions.

Au moins trois enquêtes de la GRC sont en cours dans Saint-Maurice et de nouveaux cas louches sont revenus sur le tapis cette semaine. Malgré les enquêtes, les efforts de l’opposition et l’acharne-

ment des journaux de l’empire Black, en particulier, il faut toutefois noter que personne n’a réussi à prouver de liens directs entre une fraude et le premier ministre.

René Fugère

Un séjour de *La Presse* dans le royaume du premier ministre a permis cette semaine d’assembler les principaux morceaux du puzzle mauricien qui suscite doutes et soupçons à Ottawa.

Les liens étroits entre Jean Chrétien et des entrepreneurs prospères, des donateurs ou des organisateurs du Parti libéral du Canada qui font hurler l’opposition sont connus de tous à Shawinigan. Et franchement, tout le monde s’en fout.

Il y a d’abord René Fugère, un nom qui revient presque tous les jours aux Communes. Ami de Jean Chrétien et donateur à la caisse libérale (681 \$ en 1998), le consultant rend parfois des « services » au premier ministre, le remplaçant notamment à l’occasion dans des événements officiels dans le comté.

M. Fugère est soupçonné d’avoir fait du lobbying pour une bande autochtone sans s’être dûment enregistré comme lobbyiste comme la loi fédérale l’exige. La présence de M. Fugère, affirme l’opposition, a soudainement fait débloquer une subvention de 300 000 \$ qui avait déjà été refusée deux fois. La GRC mène une enquête sur cette affaire.

Le Bloc et les conservateurs accusent aussi M. Fugère d’être intervenu dans quatre autres dossiers, des subventions totalisant plus de 1,3 million.

« Tout ça, c’est de la politique, et je ne fais pas de politique, a sèchement répondu M. Fugère à *La Presse* cette semaine. On fait un plat avec ces histoires de subventions seule-

ment parce qu’on est dans le comté du premier ministre. » Sur la défensive, M. Fugère refuse de répondre aux questions sur les histoires de subventions et répète quatre fois en une minute qu’il interdit formellement que l’on enregistre la conversation.

Champagne, Gauthier et Placeteco

Les gens de Shawinigan parlent aussi fréquemment de Gilles Champagne, avocat de Grand-Mère et vieil ami de Jean Chrétien. Le premier ministre l’a d’ailleurs nommé au conseil d’administration de Postes Canada, un poste prestigieux qui rapporte entre 5600 \$ et 7000 \$ par année en plus des allocations journalières de 450 \$ à 600 \$. M^e Champagne est lui aussi donateur à la caisse libérale (1000 \$ en 1998).

Selon diverses sources rencontrées à Shawinigan, Gilles Champagne serait le « cerveau » du petit cercle fermé des libéraux influents de Saint-Maurice. C’est lui qui avait créé la fiducie dans laquelle Placeteco avait placé les 1,2 million de subvention versés par DRHC en 1998, un geste qui contrevient aux directives du Conseil du Trésor.

Parlant de Placeteco, c’est là que l’on retrouve Claude Gauthier, proche de Jean Chrétien et homme d’affaires prospère de Grand-Mère.

En 1998, M. Gauthier a sauvé Placeteco de la faillite, notamment grâce à une subvention de 1,2 million de DRHC. Le hic, dénonce l’opposition, c’est que, de cette subvention, un million a servi à rembourser un prêt bancaire — et non à créer des emplois — et les autres 200 000 \$ sont allés on ne sait où.

Les réformistes affirment en ou-

tre que les bons contacts de M. Gauthier lui ont valu une autre subvention de 6 millions en 1997, de l’ACDI cette fois.

M. Gauthier a refusé les demandes d’entrevue cette semaine et n’a pas répondu aux appels de *La Presse*. Pas plus que le directeur commercial de l’usine de plastique, Michel Béliveau, ancien organisateur libéral et vieille connaissance de Jean Chrétien.

Placeteco a fait un modeste don de 570 \$ au Parti libéral en 1998, mais son ancien propriétaire, Aérospatiale Globax, s’est montré beaucoup plus généreux lors de la dernière campagne électorale en versant 4000 \$ à Jean Chrétien, 2000 \$ au candidat libéral de Trois-Rivières (Jean-Guy Doucet, battu par le bloquiste Gilles Rocheleau) et 434 \$ à Martin Cauchon, député d’Outremont et ministre responsable de Développement économique du Canada (pour le Québec).

Avant de devoir se départir de Placeteco à cause de problèmes financiers, René Giguère, président d’Aérospatiale Globax, a reçu une subvention de deux millions de DRHC. Il a aussi eu droit à 440 000 \$ pour son autre entreprise, Techni-Paint, de Trois-Rivières, dont il est toujours propriétaire.

Franc et direct, M. Giguère reconnaît sans détour que « les contacts, ça aide », mais, ajoute-t-il, ce n’est pas pire dans le comté du premier ministre qu’ailleurs au Canada.

« La reconnaissance, ça existe partout, ce ne sont pas des pots-de-vin, dit-il à *La Presse*. Les partis politiques ont besoin d’argent, moi je respecte ça, c’est un réseau de contacts, c’est comme le pourboire quand tu prends une bière. De temps en temps, pour avoir un contrat, je *tip*. Un billet à 500 \$ pour

rencontrer un ministre dans une soirée, ça devrait peut-être pas exister, mais ça existe et c’est comme ça que ça marche. »

Héritage Shawinigan

Autre histoire qui a fait couler beaucoup d’encre : cette fontaine géante éclairée dans la rivière Saint-Maurice, un projet de 500 000 \$ pour lequel Ottawa versera 200 000 \$ et qu’a vigoureusement défendu Jean Chrétien aux Communes.

« C’est important, a lancé le premier ministre il y a quelques semaines, que dans tous les comtés du Canada, les gens sachent que l’argent vient des contribuables canadiens, surtout dans des régions où certains veulent quitter le Canada parce qu’ils ne savent pas tout le bien que ce gouvernement fait aux citoyens. »

M. Chrétien avait de plus salué le travail d’Héritage Shawinigan, l’organisme à l’origine du projet. Héritage Shawinigan est dirigé par Henri Bilodeau et son neveu, Jean-Louis Bilodeau, dont le fils Jean-François travaille au bureau du premier ministre à Ottawa.

« C’est Jean-Louis Bilodeau qui est venu nous annoncer triomphalement que le fédéral versait 200 000 \$ avant même que nous ne recevions la réponse officielle », raconte Luc Trudel, attaché politique du député péquiste du coin, Claude Pinard.

Brandissant un mémo du bureau du premier ministre, les réformistes ont accusé M. Chrétien d’avoir fait des pressions politiques auprès de Développement économique Canada.

L’influence d’un petit groupe fermé de libéraux en dérange certains à Shawinigan. C’est le cas notamment de Pierre Vincent, président du conseil d’administration du Groupe Forces. Cet organisme de développement économique a été entraîné dans la tourmente à cause de ses liens avec l’Institut canadien du tourisme et du commerce électronique (CITEC), actuellement sous enquête de la GRC.

« À la grandeur de la région, c’est certain que l’on finit par être proche de tout le monde, dit M. Vincent. Quant à moi, libéral ou ami de Jean Chrétien, ce n’est sûrement pas une étiquette que vous pouvez m’accoler. C’est certain que l’on va élargir notre conseil d’administration, pour être plus représentatif, pour éviter les liens. »

DEMAIN : Shawinigan sous haute surveillance

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Le fardeau de la preuve

La fronde qui s'est emparée de militants libéraux prêts à contester le leadership de leur chef, le premier ministre Jean Chrétien, semble avoir été un feu de paille. Tout indique que celui-ci est bien en selle à la tête de son parti et que rien, sinon ses propres choix, l'empêchera de briguer les suffrages pour un troisième mandat.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Mais cet épisode de la vie du Parti libéral du Canada, sans doute amplifié par la rumeur médiatique, est certainement l'indice de l'existence d'un malaise plus profond sur l'avenir politique du premier ministre.

Le sondage Angus Reid que publiait la semaine dernière le *Globe and Mail* indiquait que 60 % des Canadiens ne souhaitaient pas que M. Chrétien sollicite un troisième mandat. Un autre sondage, fait par la maison Goldfarb pour le *Toronto Star*, montrait vendredi que 45 % des Canadiens préféreraient que Paul Martin prenne la direction du PLC, contre 37 % qui voudraient voir M. Chrétien rester.

Il y a là des messages que le premier ministre ne peut pas balayer du revers de la main, comme il a tendance à le faire avec les problèmes qui l'importunent.

Ce message n'est pas de même nature que celui qui a confronté son prédécesseur, Brian Mulroney, au cours de son deuxième mandat, quand son taux de popularité s'était littéralement effondré. Au contraire, les Canadiens sont satisfaits du gouvernement Chrétien, dans une proportion, élevée, de 60 %, et ces mêmes sondages montrent

que les libéraux recueillent de 41 à 43 % des intentions de vote, bien devant leurs adversaires.

Mais la remise en cause du leadership de Jean Chrétien reflète très certainement une interrogation plus générale sur les enjeux qui confrontent la société canadienne et la meilleure façon d'y faire face.

Le premier de ces enjeux, le plus évident, exprime sans doute une certaine sagesse populaire, et c'est la méfiance que suscitent chez les Canadiens des mandats politiques trop longs, en raison de l'usure du pouvoir, plus rapide maintenant dans un monde de plus en plus difficile à diriger. On voit déjà des indices de cette usure dans des affaires comme celle de l'Apec, typique de la culture de bunker, ou dans la saga des Ressources humaines, avec ses nombreuses manifestations de complaisance politique et de laxisme administratif.

Le second enjeu, à l'heure actuelle, concerne moins les Canadiens que les Québécois, plus nombreux à souhaiter le départ de Jean Chrétien. Les Québécois manifestent clairement un désir de se sortir de la logique politique dans laquelle ils sont enfermés, qui les mène à s'opposer à un autre référendum et à retirer leur appui au projet souverainiste. Ils souhaitent une réconciliation, qu'ils ne retrouvent pas dans le fédéralisme d'affrontement dont le gouvernement Chrétien s'est fait le promoteur.

Le troisième enjeu, c'est la préservation des valeurs dites canadiennes, et particulièrement de son système de santé, si essentiel à l'identité canadienne. Ces valeurs font l'objet d'un affrontement idéologique entre les libéraux, de centre gauche, gardiens traditionnels du filet de sécurité sociale, et une nouvelle droite plus radicale. C'est d'ailleurs sur ce thème que M. Chrétien, avec des accents populistes, a esquissé les thèmes de son troisième mandat. Il faut cependant noter que tous les candidats à sa succession sont porteurs de ces mêmes valeurs.

Le quatrième enjeu, de loin le plus important, c'est le changement, la capacité du Canada de s'adapter très rapidement à un monde en évolution accélérée. Il est clair que le gouvernement libéral a mené à terme d'importants changements, notamment l'assainissement des finances publiques. Mais le Canada doit amorcer une nouvelle révolution, plus exigeante encore. « Les gens, note le sondeur Martin Goldfarb, se demandent où sont les propositions intellectuelles qui nous mèneront dans ce prochain siècle. » Celui qui sera premier ministre au terme des prochaines élections sera celui, ne l'oublions pas, qui devra arrimer le Canada au XXI^e siècle.

Voilà les questions que soulève en filigrane le débat sur le leadership libéral. Elles ne sont pas insignifiantes.

La réponse qu'y donne M. Chrétien est insatisfaisante. Il est vrai que les libéraux jouissent d'un fort appui et qu'une victoire libérale est assurée, quoique le risque d'un gouvernement minoritaire est présent. Mais l'on sait tous que la force des libéraux tient en bonne partie à la faiblesse de leurs adversaires, divisés, limités géographiquement. Le scénario d'une victoire libérale par défaut n'a rien d'enthousiasmant, parce qu'il risque de mener à un troisième mandat sans éclat, et à un gouvernement incapable de mobiliser les Canadiens. Gagner pour gagner peut être un objectif attrayant pour un militant libéral, mais pas pour la société dans son ensemble.

Voilà pourquoi le premier ministre Chrétien ne peut pas se limiter à justifier son désir de rester en selle par son emprise sur son parti. S'il veut diriger une troisième campagne électorale, il a le fardeau de la preuve et doit démontrer aux Canadiens qu'il peut apporter une réponse aux enjeux lourds de conséquences que soulèvera ce prochain scrutin.

Breveter l'homme?

ICI quelques mois, les efforts des laboratoires aux États-Unis, en Angleterre et dans quelques autres pays, aboutiront à un premier pas vers le décodage du génome humain — le mode d'emploi moléculaire qui détermine en grande partie l'évolution du corps humain, de la conception jusqu'à la mort. On connaîtra la séquence des quelque 3 milliards de « mots » qui composent les 100 000 gènes de notre hérédité.



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca

Le génome humain est à 98 % près le même que celui du chimpanzé et à 70 % de la souris. Les différences entre deux êtres humains sont donc relativement petites, comme la taille, la teinte des cheveux et le groupe sanguin. Et il y en a d'autres, plus préoccupantes, comme le danger d'être victime de maladies comme l'hémophilie, ou d'être plus exposé que d'autres aux maladies cardiovasculaires ou au cancer. Maintenant qu'on possèdera le répertoire des gènes qui déterminent de telles caractéristiques, il sera possible d'en tenir

compte dans la lutte contre certaines maladies et dans leur prévention. Il faudra, cependant, encore des années de recherches pour connaître le rôle de chaque gène du répertoire.

On est ainsi arrivé à un seuil où la recherche fondamentale sur le génome humain, financée par des fonds publics, débouche sur une recherche plus spécifique et plus pratique, qui intéresse directement les médecins et les compagnies pharmaceutiques.

C'est ce qui a amené le président américain Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair, en début de semaine, à insister ensemble sur le fait que les données sur le génome humain devraient rester accessibles à tous. Mais ce n'est qu'en apparence qu'il y a un conflit entre les intérêts du secteur public et ceux du secteur privé.

La réaction des deux hommes politiques a été suscitée par la prétention d'une société privée, Celera Genomics, de jouir d'une exclusivité sur les portions du génome qu'elle avait décodée elle-même, en se servant en partie de données publiques. Cette tentative de s'approprier une partie du génome humain a provoqué une levée de boucliers et Celera s'est vite prononcée en faveur de la libre dissémination des résultats. Soit dit en passant, du point de vue de la recherche scientifique, ce que Celera voulait obtenir était pire qu'un brevet : un véritable droit d'auteur qui aurait interdit l'utilisation par d'autres des résultats, ce qui aurait restreint la libre circulation des connaissances.

Néanmoins, à l'avenir, les brevets joueront un rôle croissant dans la recherche génétique. En effet, la prochaine étape sera le déchiffrement des détails du génome en fonction des besoins concrets des soins de santé. Les recherches protégées par un brevet deviendront alors la norme, car c'est le système le plus économique et le plus ouvert, du point de vue scientifique, de faire de la recherche appliquée. D'ailleurs, environ 2500 brevets, reliés de près ou de loin au génome humain, ont déjà été accordés aux États-Unis, sans que cela empêche le projet d'avancer plus vite et à des coûts moindres que prévu.

En fait, un brevet donne 20 ans à un chercheur pour développer et rentabiliser une idée, après quoi cette dernière tombe dans le domaine public. Et pendant ce temps, il peut parler ouvertement de ses espoirs et de ses problèmes sans craindre qu'on lui vole son idée. Cette exclusivité donne une garantie à ceux qui financent ces recherches, ce qui est extrêmement important dans les domaines médicaux et pharmacologiques, où les recherches cliniques peuvent être très longues et onéreuses. Enfin, la santé n'est pas comme d'autres industries, où l'on peut se passer de brevets en maintenant le secret sur les procédés de fabrication : les techniques médicales et les nouveautés pharmaceutiques doivent toujours être dévoilées dans leurs moindres détails.

L'idée de breveter le génome humain serait monstrueuse. Pourquoi ne pas breveter l'homme, pendant qu'on y est ? Mais pour bénéficier le plus possible des connaissances génétiques qu'on a commencé à accumuler, il faudra pouvoir compter sur la protection des brevets et sur leur pouvoir d'encourager les échanges d'informations dans un monde très compétitif.



DRÔITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

La population est devenue avide de sensationnalisme

■ La tragédie survenue, jeudi matin, à Nicolet me bouleverse. Depuis, on n'entend parler que de cette nouvelle à tous les postes de radio, de télévision et à la une de tous les quotidiens. Déjà, le magazine *Dernière-Heure* a su tirer de cet événement un avantage commercial en annonçant à la population québécoise photos, articles et témoignages touchants dans son prochain numéro.

Je me suis arrêtée à regarder les nombreux reportages diffusés à la télévision. J'y ai vu des petits corps étendus sur la neige ou encore enveloppés sur des civières, des parents et des témoins en détresse. Pensons aux familles et aux proches déchirés par ce drame. Ils n'ont sûrement pas besoin, dans ces circonstances, d'être épiés et jugés par des millions de téléspectateurs. Je suis convaincue que cette triste nouvelle aurait bien pu être divulguée avec plus de discrétion et d'objectivité de la part des médias.

Mais la population est devenue avide de sensationnalisme. On n'a qu'à penser à la tragédie des Éboulements, à la mort de la princesse Diana et à l'accident mortel de Marie-Soleil Tougas pour réaliser à quel point c'est payant d'exploiter les nouvelles-choc au maximum. La preuve, c'est que la population en redemande et se précipite sur les revues qui en font des numéros spéciaux...

L'importance de cette nouvelle consiste en la leçon que l'on pourra en tirer. Mais il est déplorable que l'on doive montrer sans pudeur des tragé-

dies de la sorte pour éveiller la conscience populaire. L'événement de Nicolet provoquera certainement un grand questionnement et une clarification du code de la route et des règlements de la SAAQ. À la suite de l'enquête qui est déjà mise en branle, les parents et les personnes oeuvrant auprès des enfants seront sensibilisés et mieux informés au sujet des normes de sécurité à respecter lorsqu'on transporte de petits passagers.

Hier, avant d'aller au lit, j'ai contemplé mon fils de 5 ans qui dormait. Je n'ai pas pu m'empêcher de le prendre dans mes bras et de pleurer. Mes dernières pensées avant de m'endormir ont été pour ces familles touchées par la ca-

tastrophe. J'ai souhaité qu'on les laisse tranquilles, qu'elles puissent bientôt retrouver l'intimité pour se donner la force et le courage de vivre leur deuil.

Nicole BAILLARGEON

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse: edito@lapresse.ca



Réinventer
notre
AVENIR
Des idées pour sortir du cul-de-sac

Alain Dubuc

Langue et jeux statistiques

Phénomène classique : chaque fois que la souveraineté passe à l'arrière-plan de l'actualité, les péquistes se rabattent sur la question linguistique, et partent à la cueillette des menaces qui planent sur le français.

Le retour au combat linguistique sert à canaliser les passions politiques frustrées, et il a aussi une fonction stratégique : en ressortant l'épouvantail annonçant le déclin du français et la disparition des francophones, on espère en même temps relancer la ferveur souverainiste, tant il est vrai que la langue a toujours été le moteur essentiel du mouvement souverainiste.

C'est pourquoi l'on n'entendra jamais un souverainiste se féliciter des progrès extraordinaires qu'a réalisés, grâce notamment à la loi 101, le français au Québec. Il s'appliquera au contraire à chercher la petite bête, à voir ce qui manque et ce qui cloche, à décrire comme à moitié vide le verre que d'aucuns trouveraient à moitié plein, histoire évidemment de ramener les francophones aux barrières.

Exemple : selon le dernier bilan du ministère de l'Éducation, 43 % des allophones ayant effectué leur cours dans une école secondaire française poursuivaient leurs études dans un cégep anglophone.

Horreur ! s'écrient les péquistes de Montréal-Centre, qui réclament que tous les élèves qui ne seraient pas admissibles au primaire ou au secondaire anglais (essentiellement les immigrants et les francophones) soient dorénavant forcés de fréquenter des cégeps français.

Il y a pourtant une autre façon de voir les choses. La même statistique démontre que bien qu'ils auraient pu choisir un cégep anglophone en toute liberté, 57 % des immigrants — donc une solide majorité — ont tout naturellement poursuivi leurs études en français au sortir du secondaire.

Pourquoi parler d'échec ? N'est-ce pas, au contraire, une formidable victoire du français, compte tenu de l'importance objective

de l'anglais sur le marché du travail nord-américain, compte tenu que bien des gens, y compris des francophones de vieille souche, pourraient trouver utile de faire deux ou trois ans dans une institution anglaise ?

Si les chiffres ne leur donnent pas raison, les péquistes analyseront le problème sous un autre angle, avec une autre lunette d'approche. Comme le faisaient le week-end dernier les militants de Montréal-Centre, ils utiliseront une autre statistique : en 1998, 56 % des « nouveaux inscrits à l'enseignement collégial dont la langue maternelle est autre que le français » ont choisi un cégep anglais...

Or, on ne parle plus, ici, de la même chose ni des mêmes gens. Ce chiffre de 56 % englobe les jeunes dont l'anglais est la langue maternelle... de même que ceux qui n'auraient pas fait leur secondaire en français parce qu'ils viennent d'arriver au Québec !

Autre exemple. Les ténors de Montréal-Centre se scandalisent de ce qu'en 1997, 52 % des allophones aient choisi une université anglaise. Où est le drame ? C'est à peine plus de la moitié, dans un contexte de libre choix absolu. N'y a-t-il pas également nombre d'enfants de bonnes familles bien franco-francophones qui ont été attirés par la réputation de McGill ou tel programme de Concordia ? Où veut-on en venir ? À réserver McGill et Concordia aux seuls descendants historiques de la minorité anglaise ? Aussi bien dire qu'on voudrait les fermer.

Idem pour les statistiques agitées comme des drapeaux sur la soi-disant anglicisation de Montréal. N'importe quel vieux Montréalais sait que Montréal n'a jamais été plus française qu'aujourd'hui, à quelque point de vue que ce soit. Les francophones contrôlent toutes les institutions, le centre-ville parle



Lysiane GAGNON

français, les jeunes anglos sont bilingues, les jeunes immigrants sont trilingues...

Mais il y a des façons de noircir le tableau : il suffit d'utiliser les paramètres qui vous garantiront les résultats les plus pessimistes.

Ainsi, au lieu de méditer sur les statistiques portant sur le territoire de la ville de Montréal (où les francophones sont en majorité), ou sur l'ensemble de la région incluant la banlieue immédiate (où les francophones sont très majoritaires), on délimitera le territoire de l'île de Montréal, ce qui fait monter la proportion d'anglophones. On inclura Beaconsfield plutôt que Longueuil, bien que Longueuil soit trois fois plus proche du centre-ville que Beaconsfield.

Comme le signalait le directeur du département de démographie de l'Université de Montréal, Victor Piché, « c'est comme si l'on s'intéressait à la langue qui domine la nuit, alors que la population dort. Cette approche occulte la vitalité linguistique de l'île à partir de 6h du matin, quand les ponts sont remplis de francophones qui font monter les cotes d'écoute de la radio française, et qui s'apprêtent à gagner une île où ils travailleront, étudieront et magasineront en français ».

Surtout, on changera les indicateurs. Pendant des années, on a utilisé, pour suivre l'évolution linguistique, le critère de la langue d'usage public, qui était parfaitement conforme à l'objectif de Camille Laurin lui-même, lequel objectif était que le français devienne la LANGUE COMMUNE du Québec.

Or, qui dit « langue commune » dit automatiquement langue d'usage public : c'est la langue du travail, du commerce, des administrations, celle que l'on utilise dans la plu-

part de ses activités extérieures, avec les interlocuteurs qui ne sont pas des proches.

Or, cet indicateur a produit des statistiques qui ne sont pas au goût du PQ. Elles montrent en effet que le français est devenu la langue d'usage public d'une écrasante majorité de la population, et cela, même sur le territoire à moitié anglophone de l'île de Montréal !

Qu'à cela ne tienne, on étudiera plutôt la langue d'usage privé, comme s'il était normal qu'un gouvernement se préoccupe de la langue parlée à la maison, quand on mange, quand on fait l'amour, quand on parle avec sa vieille mère ou avec ses amis intimes. Qu'y a-t-il d'anormal à ce que les anglos continuent de parler anglais entre eux ? À ce que les immigrants continuent, pendant une ou deux générations, à parler leur langue d'origine ?

Seuls deux chercheurs, Charles Castonguay et Marc Termotte, se sont spécialisés dans la voie des prédictions apocalyptiques, à partir de cette science éminemment contestable et hasardeuse qu'est la démolinguistique futuriste. Comme par hasard, c'est M. Termotte qui effectue une bonne partie des recherches du Conseil de la langue française.

Sa dernière brique, qui annonce qu'à partir de prévisions basées sur la natalité des divers groupes et la langue parlée à la maison, les francophones pourraient être minoritaires en 2021 dans l'île de Montréal (incluant Beaconsfield, excluant Longueuil), a fait le bonheur des péquistes.

D'ailleurs, c'est à eux que M. Termotte avait livré, l'automne dernier, la primeur de ses découvertes. Fait inusité de la part d'un chercheur rémunéré par les fonds publics et par un organisme qui devrait fuir comme la peste la tentation partisane, M. Termotte avait accepté de participer à une table ronde organisée dans le cadre d'un conseil national du PQ et y avait dévoilé les conclusions de sa recherche, deux semaines avant sa publication par le CLF.

HUMOUR, MÉPRIS ET ORIENTATION SEXUELLE

Taquinerie ou mesquinerie?

ANNE-JULIE SIMON

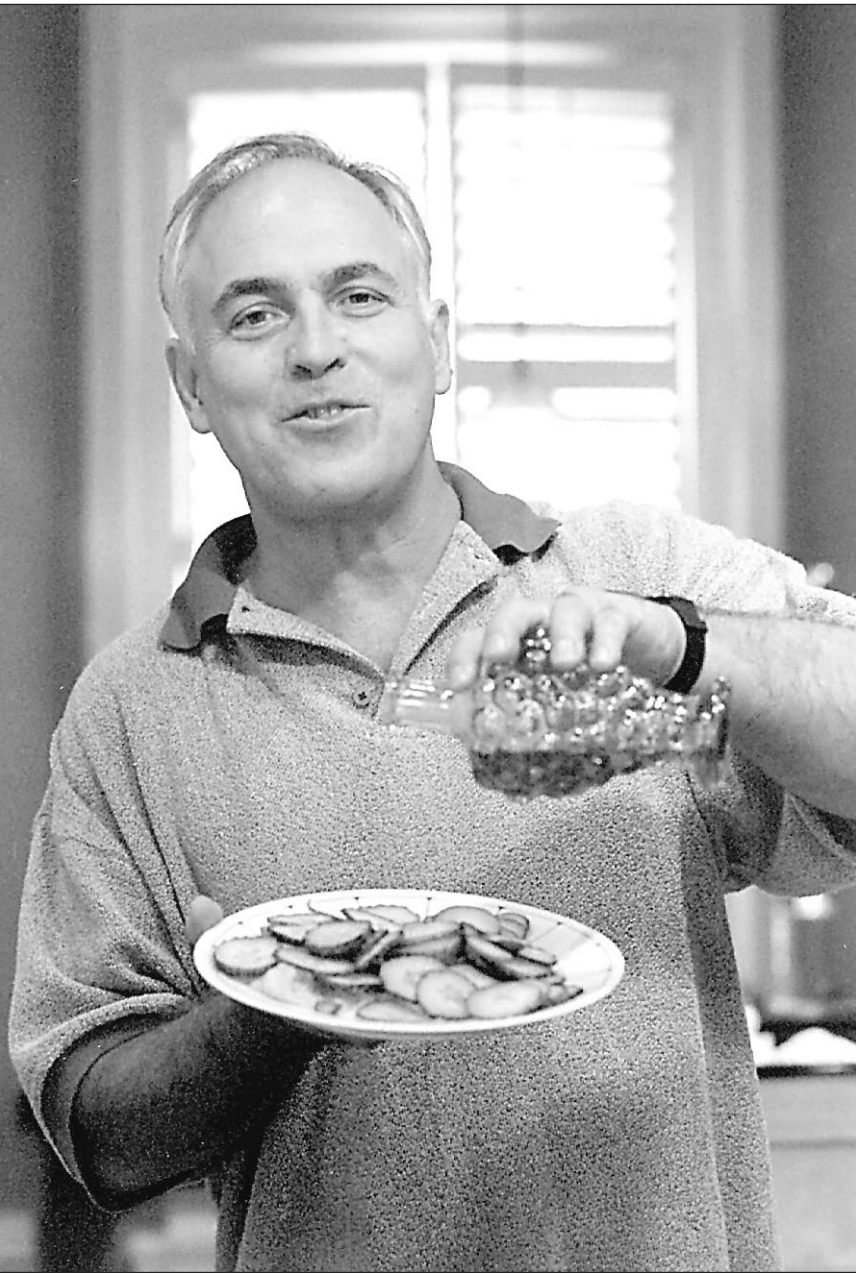
Madame Petrowski, Je ne nie pas que l'humour soit nécessaire dans notre société. Nous aurons toujours besoin de bouffons pour qu'ils se moquent du roi. Je ne suis cependant pas d'accord avec votre conviction (*La Presse*, 16 mars) que l'humour permet l'intégration. Dans les cours d'école, les élèves se moquent toujours du plus faible. Est-ce vraiment pour l'intégrer à leur bande, parce que, dans le fond, ils l'aiment bien ? Au contraire, ils le rejettent parce qu'il est différent. On ne sait jamais comment cette personne rejetée réagira (on a vu ce que ça a donné à Colombine). Il y a une frontière floue entre taquinerie et mesquinerie, entre rire AVEC quelqu'un et rire DE quelqu'un. Ce n'est jamais amusant de se faire pointer du doigt. Je comprends tous ceux qui, comme M. Pinard, en ont assez d'être une tête de Turc.

La répétition est loin d'être un principe gagnant en humour. Personnellement, la première fois que j'entends une blague, je la trouve drôle. La deuxième fois, elle me fait sourire. La troisième fois, j'anticipe la chute. La quatrième fois, elle m'ennuie. La seule exception, c'est quand le gag cesse de faire rire, mais sert d'amorce à une réflexion : c'est pourquoi l'humour de Sol, Yvon Deschamps, Pierre Lé-

garé ou Daniel Lemire peut durer. Le problème avec *Piment fort*, c'est que tout reste au premier degré. Bien oui, telle personne est grosse et l'autre a la bouche croche, mais qu'on en revienne !

De plus, à force de répéter les mêmes stéréotypes, il y a une chance que plusieurs croient qu'ils sont toujours vrais. La phrase « On sait bien, les (placez la minorité de votre choix ici) sont paresseux » peut mener à plus d'une interprétation. Comment pouvez-vous être certaine que ceux qui rient de ces blagues faciles vont faire l'effort de réfléchir sur leur propre intolérance ? Au contraire, le risque est plutôt de voir le public adopter machinalement le stéréotype et de se mettre à agir en conséquence. Combien de femmes blondes se font traiter par les hommes comme si elles étaient stupides ? Justement, les blagues sur les hommes blancs hétérosexuels en tant que collectivité sont rares : on s'attaque généralement à ce qu'ils ont choisi, comme leur profession (les policiers sont ceci, les fonctionnaires sont cela). Comment l'homme réagirait-il si on se moquait de lui simplement parce qu'il est un homme ?

En conclusion, Madame Petrowski, le piment ajoute peut-être du goût à la sauce à spaghetti, mais il ruine le gâteau au chocolat.



Daniel Pinard

PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le courage de M. Pinard

ALAIN BERTHIAUME

Mme Petrowski, Sans vouloir vous offenser, je crois que dans votre déformation professionnelle à vouloir toujours un peu vous démarquer des tendances de l'actualité en prenant légèrement le contre-pied de l'esprit du temps ou d'une situation, vous avez manqué une chance de soutenir quelqu'un, Daniel Pinard, qui a osé « faire un homme de lui » en prenant publiquement la parole au nom de tous ceux qui, comme lui, sont exaspérés d'une certaine forme d'humour où davantage le mépris et l'exclusion soutiennent péniblement une imagination publique qui n'a de civique que l'intérêt financier.

Daniel Pinard, à l'émission *Les francs tireurs*, a osé être un homme, un homme de principe, un homme de jugement, un homme cultivé et articulé, un homme qui, avec raffinement, défend des idées, des convictions et des sentiments vraiment personnels.

Pour une prétendue « moumoue », cet homme-là a forcé notre admiration.

Souvent, l'émission *Piment fort* ne fait que s'en prendre strictement aux gens ; les réponses aux questions sont truquées et constituent rarement une tentative d'humour sur la question elle-même. On cherche plutôt à constituer des boucs émissaires, phénomène d'exclusion et de domination par excellence. Cette émission n'est pas que ça, ne se réduit pas à ça, mais se résume souvent à cela. Et je ne l'épinglerai ici qu'à titre d'exemple.

Le courage de M. Pinard, ce courage, cette conscience de soi dans le courage est très rare, car maintenant toute tentative de sérieux, de conviction, d'identité durable et de dignité pour les Québécois gavés d'humour et d'indécision que nous sommes devenus prend aussitôt des allures de virage à droite, de saute d'humeur réactionnaire, de



Normand Brathwaite

manque d'entendre à rire, de névrose et j'en passe. Quand elle ne fait pas tout simplement rire de soi. Voilà bien là le cercle vicieux. C'est bien triste. Le plus triste est que la sortie de M. Pinard, dans son humanité et universelle offuscation, n'est pas confinée à la pure homosexualité, mais à tous ces autres tabous, ou exclusions, que sont les inégalités biologiques, sociales ou simplement identitaires. Ces moqueries sur la bouche croche d'un tel, la lobotomie d'une autre, la stupidité de celui-ci, le risque de sodomie de celui-là et la grosseur ou l'épaisseur de celle-là, tout cela est vraiment bas, désabusé, névrotique, en somme plutôt *cheap* mais sûrement bien payé.... Et ce type d'émissions est regardé en plus par des jeunes dont on connaît déjà l'immense culture historique, l'esprit de respect et l'élévation spirituelle en cette ère de rarefaction, de gaspillage et de pollution des ressources et des gens...

Il faut s'élever contre les préjugés

MARGUERITE BLAIS

L'auteure s'exprime au nom de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse.

Daniel Pinard avoue son homosexualité après toutes ces années. Est-ce d'après vous parce qu'il est une tête de Turc à l'émission *Piments forts* ? Ou si le fait d'être une tête de Turc fait remonter à la surface une profonde souffrance ainsi qu'une identité sexuelle cachée profilée de malaises ?

J'ai regardé l'émission de télévision où Daniel Pinard se livre. Ses propos m'ont profondément touchée. Monsieur Pinard n'a pas uniquement choisi de dénoncer certaines blagues qui, à la longue, deviennent insupportables pour la personne concernée et pour les autres qui écoutent ; moi aussi, si j'étais la tête de Turc d'humoristes en raison de mon orientation sexuelle, ou parce que je suis blonde, ou « quétaine », je me sentirais sans doute bien mal à l'aise.

Mais au-delà de cette dénonciation, il me semble que le point central de l'affaire est tout autre : Daniel Pinard prend position. Il a partagé avec nous ses blessures et sa fragilité. À mon avis, il ne le fait pas pour créer un débat entre les humoristes et les homosexuels, mais parce qu'il n'en peut plus de

constater la souffrance et l'isolement des adolescents qui sont incapables d'avouer leur homosexualité à leurs parents et amis. Vous croyez que la société québécoise est si tolérante ? Alors, expliquez-moi les raisons du fort taux de suicide chez nos jeunes et en particulier chez les jeunes garçons au Québec ?



Marguerite Blais

Daniel Pinard est un personnage public que les gens aiment et admirent pour ses connaissances et la finesse de son esprit. Je l'admire pour son courage et son engagement. Il se fait désormais le porte-parole de ces jeunes qui n'osent avouer leur homosexualité.

Il faut s'élever contre les préjugés et dénoncer les abus d'intolérance. Il faut prendre position et enfin le dire. L'argumentaire doit se déplacer, nous avons avec l'aveu de Pinard une occasion en or de débattre d'un enjeu fondamental : celui du respect et de la dignité humaine, là où se situe notre niveau de tolérance dans l'acceptation de la différence chez les autres.

NATHALIE CHAPADOS

Madame Petrowski,

Dans le débat amorcé par Daniel Pinard, je constate une chose : au Québec, on peut rire imbécilement mais il est strictement interdit de s'indigner. Toute tentative de préservation de la dignité humaine, dans quelque domaine que ce soit, est vite étouffée par l'apathie, la résignation, voire la tolérance bête face à la connerie humaine.

Daniel Pinard a dénoncé une chose fondamentale : le discours de mépris qui, sous couvert humoristique, vient élabousser certains groupes spécifiques de la population (dans ce cas-ci, les homosexuels) ; et des conséquences de ce même discours sur les jeunes qui se questionnent actuellement sur leur orientation sexuelle.

En vous lisant, je me demande : l'humour serait-il un égalisateur social par le bas ? Si, comme vous le dites dans votre chronique, les femmes, les Noirs, les gays, les obèses, les têtes carrées, les bigleux, les unijambistes sont tous des groupes sociaux jetés en bas de leur piédestal grâce à cet outil merveilleux qu'est l'humour, pourquoi ne rit-on pas plus des hommes hétéros, des pdg, des hommes d'affaires et des autres *winners* de ce monde ? L'humour, qu'on le veuille ou non, a une orientation idéologique.

De plus, en quoi les pratiques sexuelles des uns et des autres peu-

vent-elles justifier qu'on interpelle nommément des personnalités publiques, en étalant sur la place publique ce qui doit demeurer dans la chambre à coucher ?

Si nos petits comiques ne sont ni homophobes, ni racistes, ni misogynes, ni misanthropes, pourquoi tenir de tels propos ? Si nos petits comiques révèlent l'intolérance (selon vos propos), ne pourraient-ils pas aussi nous élever au-dessus de nos préjugés, comme l'ont fait bien de leurs prédécesseurs ? Pourquoi nos petits comiques ne sont-ils pas capables d'offrir à leur public autre chose qu'un travail bâclé, c'est-à-dire des *one-liners* qui tournent à vide ? Et pourquoi, comme citoyens et citoyennes, devrions-nous tolérer ou même subir que notre espace culturel soit envahi par une industrie de petits comiques qui, à peine sortis de notre École nationale de l'humour (sic), viennent vomir en ondes et sur scène sur tout ce qui bouge ?

J'aimerais vous signaler que les femmes ont elles aussi fait cesser un certain type d'humour en s'indignant, en dénonçant ! Elles en ont eu marre de se faire traiter de malbaisées ou de têtes de linotte, même pour rigoler. Alors, pourquoi pas les homosexuels ? Il s'agit d'un acte de civilisation pour tous les petits comiques de ce monde.

Au bout du compte, Daniel Pinard est venu nous rappeler que la dignité est un droit inaliénable.



PHOTOS JOONEED KHAN, *La Presse* ©
Arkady Tcherkassov, spécialiste du Canada à l'Académie des sciences de Russie. À droite, manifestation à Moscou le 23 février, Jour du défenseur de la Mère-Patrie. Beaucoup de policiers et de drapeaux rouges de l'ère soviétique.



Un courant d'hiver sur le printemps de Moscou

Notre journaliste a séjourné trois semaines en Russie à l'occasion des élections présidentielles. Voici la suite de ses reportages.



Jooneed Khan

envoyé spécial,
MOSCOU

Fraîche soirée printanière pour le retour dans la capitale de toutes les Russies. À l'aéroport national de Domodedovo, le hall des arrivées est plus accueillant que celui des « départs finaux ». Passé la campagne enneigée, les rues de la ville sont propres et sèches, la neige a fondu, les magasins chics brillent de tous leurs néons, la circulation est fluide, et le chauffeur, Alexei, se félicite des propos de Vladimir Poutine sur une éventuelle adhésion de la Russie à l'OTAN.

Au petit matin toutefois, c'est le retour en force de l'hiver, avec une violente poudrerie qui sévira jusqu'au départ du pays, 48 heures plus tard. Retour brutal aussi aux réalités bureaucratiques de Moscou après un périple de 4000 km dans la région de la Volga, où les « provinciaux », plus ouverts et chaleureux, ne ratent jamais l'occasion de

dénigrer l'« arrogance » de la capitale fédérale.

Appels inutiles au ministère des Affaires étrangères pour une entrevue avec le vice-ministre chargé de l'Amérique du Nord. La demande a été faite verbalement et par télécopie deux semaines plus tôt. « Il faut vous adresser au département Presse et Information », dit un employé. Mais c'est sur suggestion de ce département que la demande fut envoyée au ministère. « C'est une personne incompétente qui vous a conseillé ». Un employé du ministère avait pourtant accepté la procédure. « C'est un autre incompétent », dit l'employé.

Même mur à l'hôtel de ville de Moscou. Recommandé par Helen Fotopulos, conseillère municipale russophone à Montréal et plusieurs fois observatrice aux élections russes, Stanislav Dolgoschloubov, chef du département de Relations internationales de la capitale, n'a pas de temps. « Vous êtes allé d'abord à Volgograd et vous pensez que je dois maintenant être à votre disposition ? » demande-t-il en français. C'est pourtant lui-même qui suggéra de l'appeler au retour de Volgograd.

Les responsables moscovites ont peut-être une raison d'être en froid avec Montréal : les deux villes ont entamé une coopération au début des années 90, quand Jean Doré était maire, mais Pierre Bourque délaisse Moscou pour Shanghai, au grand dam de Mme Fotopulos, et du maire de Moscou, Iouri Louzhkov — qui s'est inspiré de la politique d'affichage au Québec pour insister sur le maintien de l'alphabet cyrillique dans l'affichage à Moscou, où l'alphabet latin devenait envahissant.

Il y a aussi l'attentisme face à l'élection présidentielle du 26

RUSSIE



Vers les
PRÉSIDENTIELLES

actuelles », estime un député de Samara à la Douma. « La vie est dure, comme vous avez pu le constater, et un mot de trop ou de travers peut vous jeter au chômage », dit-il, « les gens ont peur de parler ».

La « poutinomanie »

Un Moscovite, en tout cas, n'a pas peur de parler : c'est Arkady Tcherkassov, spécialiste du Canada à l'Académie des sciences. Il vient de rédiger, en russe, un opuscule sur le Canada, et il veut en adresser des copies à ses amis, Henri Dorion et Jacques Lévesque, au Québec, ainsi qu'à Anne Leahy, ancienne ambassadrice du Canada à Moscou. « Mais on est si pauvre qu'on n'a même plus de budget pour le courrier », dit-il, en français. « D'ailleurs, nous allons évacuer nos locaux pour les louer à d'autres ; on a besoin du revenu pour survivre. »

« Vous savez, on parle beaucoup de réformes et de libéralisation, mais ce sont les mêmes communistes qui gouvernent la Russie, la même vieille nomenklatura qui se partage le gâteau », dit-il, amer. « Leur devise : gouverner à tout prix, sous n'importe quel slogan.

Personne n'a de programme ni de projet de société. Nous avons une centaine de partis, mais tous ont été fondés par d'ex-communistes. »

« La Russie actuelle présente toutes les apparences de la démocratie : partis, médias, Parlement, élections. Mais la démocratie n'est qu'un espoir qui régresse. La réalité, c'est le désordre et la corruption, qui alimentent un rêve messianique : la Russie a besoin d'un sauveur. La clique dirigeante l'a bien compris et elle a enfanté Poutine, qui a choisi la guerre en Tchétchénie pour se rendre populaire et provoquer une poutinomanie artificielle. C'est une mauvaise méthode », affirme Tcherkassov, qui manifeste et qui a signé une pétition contre cette guerre. « C'est pas bon pour ma carrière », dit-il avec le sourire.

Entre Vladimir Poutine, l'apparatchik, et Guennadi Ziouganov, le chef communiste, soit les deux vrais rivaux de la présidentielle, il refuse de choisir. « Les deux sont pires », dit-il, citant Staline. Il pense aussi que Zhirinovskiy, l'ultra-nationaliste, est « une marionnette aux mains du pouvoir, qui l'utilise comme repoussoir nécessaire. »

« La Russie est à bout économiquement. Le revenu moyen à Moscou ne dépasse guère 100 dollars par mois, mais les prix et les coûts des services sont comme au Canada. Alors vous comprenez », dit Tcherkassov, élevé par sa mère russe et un père adoptif musulman, un Azar du Daguestan. « Je n'ai jamais été membre du Parti communiste », explique-t-il, « et j'ai pu entrer à l'université uniquement parce que mon père adoptif était mineur de charbon, ce qui, pour les Soviétiques, représentait une sorte de noblesse ouvrière. »

Son modèle : la Révolution tranquille du Québec. « Nous les Russes, nous sommes vraiment les Nègres blancs d'Europe. Nous nous sommes libérés de l'URSS mais nous avons un lourd héritage répressif à liquider et un État moderne à bâtir. Ce n'est pas l'élection de Poutine qui nous y mènera. Cela prendra une nouvelle génération, et la révolution doit commencer par l'éducation que nous inculquerons à nos jeunes. »

Dehors, des jeunes de bonne famille s'en vont sur les trottoirs balayés par la poudrerie, bottes de cuir et coupe-vent importés, l'oreille collée à leurs cellulaires. Alors que d'autres se fauillent dans les épiceries, à côté du chic Hôtel National où le café coûte 2,50 \$ US, et en ressortent avec un sandwich bricolé au saucisson pour 15 roubles (50 cents).

Toujours aucun signe public que la Russie, 148 millions d'habitants, superpuissance nucléaire et enjeu géopolitique crucial, est en campagne électorale pour choisir un nouveau président dans deux semaines. La campagne reste toute médiatique, les journaux sur les étals gelés des perekhod, passages souterrains pour traverser la rue et bondés de vendeurs, de trafiquants et de mendians, claironnant aussi les dénonciations de Poutine pour ses propos sur l'OTAN.

« De plus en plus de gens, mes amis et voisins en tout cas, pensent voter pour personne », dit Vlada, guide et interprète. « C'est une option qui existe sur le bulletin, et si plus de 51 % votent ainsi, ça peut devenir intéressant », dit-elle. Alexei, le chauffeur, est du même avis. « L'hiver sera long », dit-il, lugubre. Tout le monde s'attend à une nouvelle chute du rouble après l'élection de Poutine. »

Une mort « accidentelle »

JOONEED KHAN
envoyé spécial, MOSCOU

Il était afghan. Il rencontra sa future femme, une Russe, il y a plus de 25 ans. Ils étaient tous deux étudiants dans un camp d'été sur la mer Noire. Ils eurent deux filles. L'été dernier, il fut retrouvé la nuit, battu à mort sur un trottoir non loin de l'appartement familial en banlieue de Moscou. La police classa l'affaire « mort accidentelle ».

C'est le mercredi 8 mars, Journée internationale des femmes, vraie fête des femmes en Russie. Profitant du congé, Mme S., rentrée tard la nuit précédente de l'école où elle travaille, a fait la grasse matinée. « On est allé dîner chez une collègue à l'autre bout de la ville », dit-elle, « et je suis vraiment désolée de vous avoir manqué ».

C'est que sa famille avait accueilli une amie de Montréal pour trois semaines en 1992, dans le cadre d'un échange avec Moscou. À la demande de cette amie, je tenais absolument à leur rendre visite, mais je n'avais que leur adresse, sur une rue qui ne figurait même pas sur ma carte de la ville. Je n'avais pas leur téléphone. Mais c'était mon dernier jour en Russie et mon guide accepta de tenter une expédition, par métro, par autobus et à pied, malgré la violente poudrerie qui continuait de sévir à la nuit tombante.

Les Moscovites rentraient chez eux, les sacs remplis de friandises et les bras chargés de fleurs pour les femmes de la famille, se frayant avec difficulté un chemin aux bou-

ches de métro entre les flâneurs, les mendians et les robeux. Et, grâce à une dame qui n'était pas peu fière de la qualité de vie dans son quartier, l'on trouva enfin le bloc d'appartements de cette famille, parmi d'autres blocs identiques, au milieu d'un champ de neige balayé par un méchant vent.

Seule la cadette était à la maison. Je me suis identifié, des photos à l'appui, et elle nous invita au salon, en s'excusant de l'absence de sa mère et en nous offrant du thé. Sa sœur était partie en France et son père était mort. Comment est-ce arrivé ? « Demandez à ma mère, elle vous expliquera tout, elle va rentrer bientôt », dit-elle nerveusement.

Les livres et vidéocassettes de son père étaient intacts, des ouvrages en persan et en ourdou, des films indiens, des enregistrements de concerts afghans, rangés sur les étagères. Elle-même n'y touchait pas, préférant la musique pop d'Amérique et la littérature russe. Une prière en arabe était encadrée sur un mur. « Mon père aimait ça », dit-elle.

Brutalité policière

« Il fut battu à mort par des policiers », raconta le lendemain Mme S. au téléphone. « C'était le soir. Il prenait une marche dans le quartier avec un ami et ils ont été arrêtés par des policiers qui leur ont demandé leurs papiers. Selon l'ami, qui a dû être hospitalisé mais qui a survécu, ils furent sauvagement frappés, et mon mari fut moins chanceux que lui », dit-elle.

« Son corps fut transporté à l'hôpital pour autopsie et la police émit un rapport de mort accidentelle. Nous l'avons enterré dans un petit cimetière islamique du quartier, près de notre appartement », poursuit Mme S., qui dit ne pas du tout croire à la version policière.

« Mais je ne peux rien faire. Après ce qui est arrivé, j'ai déjà très peur pour ma petite fille et pour moi. Je n'ose pas approcher des organisations de droits humains. Je sais qu'il y en a qui feraient enquête. Mais je n'ose pas provoquer la police, ce serait trop risqué pour nous », dit-elle. « Mon mari était un poète et un écrivain. Il s'est essayé dans les affaires mais ça n'a pas marché. Il était le plus non-violent, le plus doux des hommes », continue-t-elle, sanglotant.

Informée de cette tragédie, ma logeuse, une ingénieure sans travail qui survit en louant des chambres aux étrangers, dit : « Ça ne m'étonne pas, la répression formelle a cessé avec la chute du système soviétique, mais la brutalité policière est restée la même ; je comprends que cette femme ait peur d'exiger la vérité. »

Soulagée de la longue répression soviétique, cette dame ne croit pourtant pas du tout aux promesses de libéralisation d'Eltisine et de Poutine. Elle ne voit que le même pillage et la même corruption sous un autre nom et, sans pour autant désespérer de la Russie, elle cherche refuge dans son identité de Moscovite. « J'aime cette ville et je ne l'échangerais pour rien d'autre au monde », dit-elle.

La tragédie de l'Afghan a pour-

tant ébranlé la dame en ce jour de fête. « La fête nationale des femmes en Russie, c'est beau, c'est très symbolique, on aime ça recevoir des fleurs et du chocolat, mais en vérité c'est un autre truc du système. Regardez Poutine, il est allé à Ivanova visiter les femmes surexploitées du textile. La télévision l'a suivi bien sûr et c'est bon pour son image de candidat présidentiel. Mais qu'a-t-il dit à ces femmes ? Il leur a dit que l'OTAN n'admettrait pas la Russie dans ses rangs. Ces femmes ne comprennent rien à l'OTAN et elles s'en fichent, mais il a profité des caméras pour corriger sa gaffe de la veille. »

Les « terroristes »

La mort du mari de Mme S., c'est peut-être une simple affaire de brutalité policière. Ou un cas de dérapage, une bavure. Mais c'est aussi peut-être une haine de l'Afghan pour l'échec de l'occupation soviétique de l'Afghanistan de 1979 à 1989, ou une hostilité plus générale envers les musulmans pour ce qui se passe en Tchétchénie et dans le Caucase du Nord.

La relance de la guerre en Tchétchénie, sur laquelle Poutine a fondé l'essentiel de sa campagne présidentielle, a en tout cas déclenché dans toute la Russie une mobilisation spéciale des forces policières contre les « terroristes », réels et potentiels. Dans la rue, dans le métro, aux aéroports surtout, les policiers patrouillent en force, interpellant les « suspects » et fouillant les bagages.

C'est à la faveur d'une série d'attentats massifs contre des apparte-

ments que Poutine, nommé premier ministre par Boris Eltsine, relança avec vengeance la guerre en Tchétchénie. La Russie vit depuis dans la psychose d'attentats terroristes.

J'eus droit au « traitement privilégié » des forces de sécurité en prenant l'avion à Volgograd pour Moscou. Les préposés, renforcés par de nombreux policiers, ont insisté pour fouiller mes bagages malgré l'intervention personnelle d'Andreï Varakine, le chef de la Commission Jeunesse du gouvernement provincial, qui s'en est scandalisé mais a fini par me dire : « C'est à cause du terrorisme, vous savez. »

Le mari de Mme S. avait senti très tôt venir ce changement d'attitude. « Il aimait beaucoup la Russie, et à cause des talibans il ne pouvait plus retourner en Afghanistan, mais il me disait qu'on devait partir ailleurs, à l'étranger, parce que la Russie était devenue invivable pour lui », confie sa veuve.

Il n'aura pas eu le temps. Sorti pour une promenade dans son quartier par un soir d'été, il a rencontré des policiers et il n'en est jamais revenu. « Mort accidentelle », a conclu le dossier officiel. Il avait à peine 50 ans. Et sa cadette, plus russe qu'afghane, en est restée traumatisée. L'aînée ne veut plus rentrer et compte s'installer en France pour de bon. Et la mère a peur.

**DEMAIN :
Une non-élection**

Plus



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Avec leur poésie de rue revendicatrice, J. Kyll, Impossible, Dramatik et LD-One (assise), du groupe hip-hop Muzion, dénoncent le racisme et l'exclusion. « Avis aux parents. Paroles explicites », avertit une étiquette apposée sur leur disque *Mentalité Moune Morne...*

Pas raciste, sauf que...



Rima Elkouri

« J'suis pas raciste, c'est juste que les gens du bloc aiment pas ça quand il y a des Noirs ici... »

Lorsque le propriétaire d'un immeuble a fait cette remarque à Jennifer Salgado, alias J. Kyll, la rappeuse du groupe Muzion, alors à la recherche d'un logement, est restée bouche bée. « J'ai fait un sourire. J'ai dit merci. Je suis partie... »

« J'suis pas raciste. C'est juste que... », c'est le slogan-choc apparaissant sur les affiches de la Semaine d'actions contre le racisme qui commence lundi. Une phrase hypocrite que J. Kyll dit entendre souvent. Trop souvent.

Pour dénoncer le racisme et l'exclusion, la rappeuse d'origine haï-

tienne qui a grandi dans le quartier Saint-Michel, écrit. « J'ai toujours aimé écrire. J'ai toujours aimé crier ma rage. J'ai découvert qu'on pouvait marier la rage, la poésie, la musique. Et ça donne le rap et le hip-hop. »

Avec Dramatik, LD-One et Impossible, ses trois compères du groupe Muzion, J. Kyll donne une voix aux jeunes Haïtiens de Montréal qui se sentent exclus. Pour la première génération de fils et filles d'immigrants, en mal de repères et de modèles, la poésie de rue de Muzion, amalgame rythmé de créole, de français et d'anglais, est un baume.

« Ces jeunes sont plus découragés que les autres parce qu'ils ne savent pas qui ils sont. Québécois ? Haïtiens ? Ils sont aussi plus découragés parce qu'ils savent que le racisme est là et qu'ils auront plus de difficulté à trouver un emploi que les jeunes blancs », explique J. Kyll.

Discrimination

Des chiffres accablants sont là pour le prouver. Le taux de chômage des jeunes des minorités visibles (27 %) est presque deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des jeunes (16 %). Fait à noter, les jeunes de minorités visibles repré-

sentent plus de 8 % des Québécois âgés de 15 à 29 ans et 23 % des jeunes Montréalais. Et 26 % d'entre eux sont nés ici.

Pourquoi un si haut taux de chômage ? « C'est pas un hasard. C'est pas parce que les Blacks sont paresseux ! » lance, l'air frondeur, J. Kyll.

Problème de scolarité ou d'expérience ? « Ça peut exister dans des cas particuliers, note Arlindo Vieira, président du Conseil des relations interculturelles, dont le mandat est de conseiller le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans l'implantation de politiques gouvernementales. « Mais globalement, poursuit-il, on a constaté que les minorités visibles ont un taux de scolarité plus élevé que la moyenne des travailleurs ! Et le taux de chômage est le double. C'est quoi le problème ? Il y a certainement de la discrimination. »

Dans la chanson *Rien à perdre*, premier extrait de l'album très remarqué *Mentalité Moune Morne*, J. Kyll dénonce ce système qui place les jeunes Noirs « au sommet de son crochet » et leur « fout des droites comme Mike Tyson ». Même lorsqu'on est qualifié « sur papier noir sur blanc », les employeurs « ne voient que le blanc »,

écrit-elle. « Ce qui fait qu'après le chômage, c'est le B.S. Quand le système te délaisse, c'est le business illégal et le Kraft au fromage jusqu'à la vieillesse. »

Une loi d'équité en emploi

Que faire pour éviter ce triste sort ? Mettre en place une loi d'équité en emploi et intensifier les efforts pour éliminer la discrimination systémique, répond M. Vieira. Cette forme d'exclusion, quoique la plus courante au Québec, est la plus difficile à repérer, souligne-t-il. Il s'agit en fait « d'un état d'inégalité cumulative et dynamique », causé par une foule de pratiques individuelles ou institutionnelles. Résultat : les membres de certaines communautés finissent par être systématiquement exclus, explique le président du Conseil des relations interculturelles.

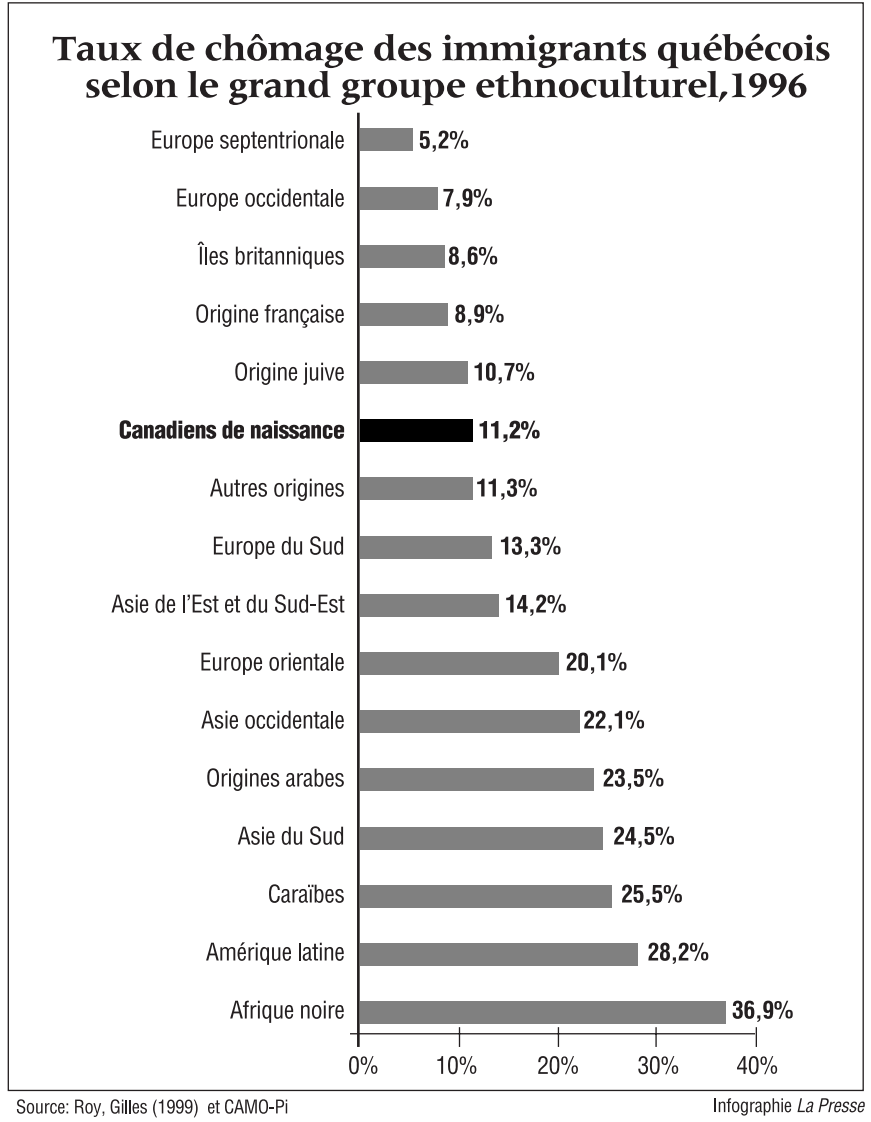
La sous-représentation des membres des minorités visibles dans bien des secteurs, notamment dans les services gouvernementaux (2,1 %) et dans les postes supérieurs de gestion (3,4 %), crée à la longue un cercle vicieux, précise M. Vieira. « Même quand il n'y a pas de mesures qui tentent d'exclure ouvertement, le fait qu'il n'y ait pas de modèles pour les gens

des minorités, ça finit par modifier la perception des gens. Ils se sentent exclus. Ils n'ont même pas tendance à faire une demande, parce que, pour eux, c'est voué à l'échec. »

J. Kyll dit avoir cruellement manqué de modèles, d'exemples à suivre qui n'auraient pas « craché tout ce qui leur reste de Black ». Les Noirs, on ne parle d'eux que lorsqu'ils font des mauvais coups, déplore celle qui a fait des études en philosophie et en droit avant de se lancer dans la musique. « Il y a beaucoup de Noirs qui font du bien, mais on ne le voit jamais. »

En ce sens, la jeune femme engagée de 24 ans est très fière d'enfin pouvoir, avec le groupe Muzion, présenter aux Haïtiens de Montréal un reflet d'eux-mêmes qui ne soit pas négatif. « Je suis consciente de la responsabilité que j'ai, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'Haïtiens ou d'immigrants sur la place publique. »

Mais J. Kyll n'aime pas qu'on la transforme elle-même en modèle. Donner une voix aux exclus, d'accord. Décréter une voie à suivre, jamais. Avec sa poésie de rue revendicatrice, Muzion essaie de décrire la réalité, point à la ligne, dit-elle. « On dit ce qu'on pense, c'est tout... On n'est pas des sauveurs ! »



Une loi d'équité en emploi au printemps?

RIMA ELKOURI

« Être un jeune Noir au Québec, malheureusement, il faut le dire, quand on se cherche un emploi, c'est plus difficile que si on est un jeune Blanc. »

La remarque n'est pas celle d'un jeune rapper exclu du quartier Saint-Michel. Elle vient cette fois-ci de Robert Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Le ministre souhaite présenter au printemps un projet de loi qui élargirait le champ d'application des programmes d'accès à l'égalité déjà existants. La loi viserait non seulement la fonction publique, mais aussi l'ensemble des réseaux (santé, éducation, municipalités).

Entre-temps, M. Perreault dit avoir la ferme volonté de changer

les choses, notamment dans la fonction publique québécoise où les minorités visibles brillent par leur absence. Elles ne constituent que 2,1 % des effectifs, alors que l'objectif fixé était de 9 %. « C'est assez désastreux », constate Arlindo Vieira, président du Conseil des relations interculturelles.

Le ministre en est conscient. « Nos programmes d'accès à l'égalité, je crois qu'on doit le reconnaître, avaient pris beaucoup de retard. Là, il y a une volonté politique qui a été exprimée publiquement. Et il y a une série de gestes pour corriger la situation. »

L'automne dernier, une loi a été adoptée à l'Assemblée nationale pour faire en sorte que 25 % des employés désormais embauchés dans la fonction publique proviennent de minorités, rappelle le ministre Perreault.

Au cours des cinq prochaines années, 5000 postes permanents s'ouvriront dans les services gouverne-

mentaux, mises à la retraite obligent. Et c'est sans compter les milliers d'emplois dans le réseau de la santé, de l'enseignement et des affaires sociales. C'est l'occasion de rajeunir les effectifs et de les rendre plus représentatifs de la diversité québécoise, indique M. Perreault.

Par ailleurs, depuis l'été dernier, 25 % des emplois d'été dans la fonction publique sont réservés aux jeunes issus des minorités. « On a atteint 100 % de nos objectifs ! » clame le ministre.

Pour Pablo Altamirano, directeur général du Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes immigrantes, ça ne suffit pas. L'objectif de 9 % n'ayant pas été atteint depuis des années, la pente sera bien dure à remonter, même avec un nouvel objectif de 25 %, croit-il. « C'est comme vendre une Mercedes à moitié prix à quelqu'un qui vit de l'aide sociale. Même si c'est à moitié prix, ça ne change pas grand-chose... »

Plus

Extraits du journal

JOUR 1

19h15 (19h30)*

■ « Je suis ici depuis deux heures, je crois. Dans un environnement aussi aseptisé, on essaie de s'accrocher à tous les indices temporels qui subsistent. Les disques compacts, par exemple : combien de chansons depuis la dernière fois ? »

22h15 (22h17)

■ « Je suis maintenant branché d'électrodes de partout. Les fils blancs, bleus, verts, rouges, bruns et beiges forment un arc-en-ciel autour de ma tête et descendent jusqu'à mes jambes, mes tibias n'ayant pas échappé, pour ce soir à tout le moins, au grand branchement. J'en ai même autour des yeux pour mesurer les mouvements oculaires pendant la phase REM de mon sommeil. »

JOUR 2

8h15 (9h13)

■ « Ce n'est que la deuxième journée, et déjà je suis tout mêlé. Quand tu n'es même pas sûr de l'heure à laquelle tu t'es couché, et que tu n'as aucune idée du nombre d'heures que tu as dormi, c'est pas facile d'estimer à quel moment de la journée tu te trouves. Mais comme je ne me sens pas fatigué, j'ai sans doute dormi au moins sept heures et nous sommes probablement quelque part en début de journée. »

« Je pense à Michel Siffre, ce spéléologue seul sous terre depuis deux mois, et je me demande comment il fait pour résister aussi longtemps au fond de sa grotte, sans contacts humains autres que les coups de téléphone quotidiens à son équipe de recherche. Je pense que je deviendrais fou d'inquiétude. Il faut être un peu timbré, trompe-la-mort ou vedette sur les bords pour essayer quelque chose d'aussi dément. »

11h30 (12h41)

■ « Les tests se suivent à un rythme qu'il serait exagéré de qualifier d'infénel, mais tout de même très soutenu. Humeur, perception temporelle, calcul mental, échantillons de salive, vérification du degré de luminosité, tout cela revient périodiquement. À peine ai-je eu le temps de m'asseoir et de reprendre ma lecture que le technicien fait de nouveau son entrée. »

« Il y a par ailleurs un côté assez agréable à avoir tous ces gens à mon service. Oui, ils me tiennent en quelque sorte captif, mais en même temps, ils dépendent de moi pour la réussite de l'expérience... Je n'ai qu'à les siffler pour qu'ils accourent... »

01h30 (23h22)

■ « J'aimerais bien qu'ils me fissent la paix un peu, quitte à ce que je souffre de l'isolement. J'aime bien voir des gens, mais nos conversations ont tendance à être triviales, et je préférerais de beaucoup me concentrer sur mon livre. »

JOUR 3

Midi (9h25)

■ « Tous les matins, je dois répondre à un questionnaire post-sommeil (avez-vous rêvé la nuit dernière ? Combien de fois ? Vos rêves étaient-ils violents ? etc.) La question la plus difficile est sans doute : « Combien de temps avez-vous dormi ? » Comment peut-on répondre à une telle question sans réveiller-matin, sans montre et sans même savoir si le soleil est levé ? Il faut vraiment être à l'écoute de son corps, ce que de toute évidence je ne suis pas. »

21h00 (18h50)

■ « Oh ! Joie ! J'ai maintenant un cathéter fiché dans le bras, alors que je ne suis même pas malade ! Quoi que... malade dans la tête, peut-être, d'être venu me fourrer dans ce gîte-pier pas possible ! Je me promène avec ma patère à roulettes en laisse, comme un patient à l'hôpital. C'est un peu humiliant. Moi qui n'ai jamais été hospitalisé, il a fallu que je me réserve moi-même une chambre. Et dans un hôpital psychiatrique, rien de moins. »

Minuit (23h39)

■ « Là, ça bat tous les records. La sonde rectale, le bracelet, le cathéter et sa patère, le collier d'électrodes et les signes cabalistiques rouges qu'Elyse, l'électrophysiologiste médicale, me peint dans le visage pour prendre ses mesures : je n'ai pu m'empêcher d'éclater de rire en me voyant dans le miroir. »

« Cela fait maintenant plus de deux jours que je suis ici et je commence à me rendre vraiment compte de la futilité de mes efforts pour deviner l'heure qu'il est. Même le temps qui s'écoule entre deux tests devient indéterminé, si court soit-il. »

* Grâce à un système convenu avec l'équipe de recherche, l'heure réelle de chacune des entrées dans mon journal a été notée dans presque tous les cas. On trouvera ici mon estimation de l'heure, suivie, entre parenthèses, de l'heure réelle.

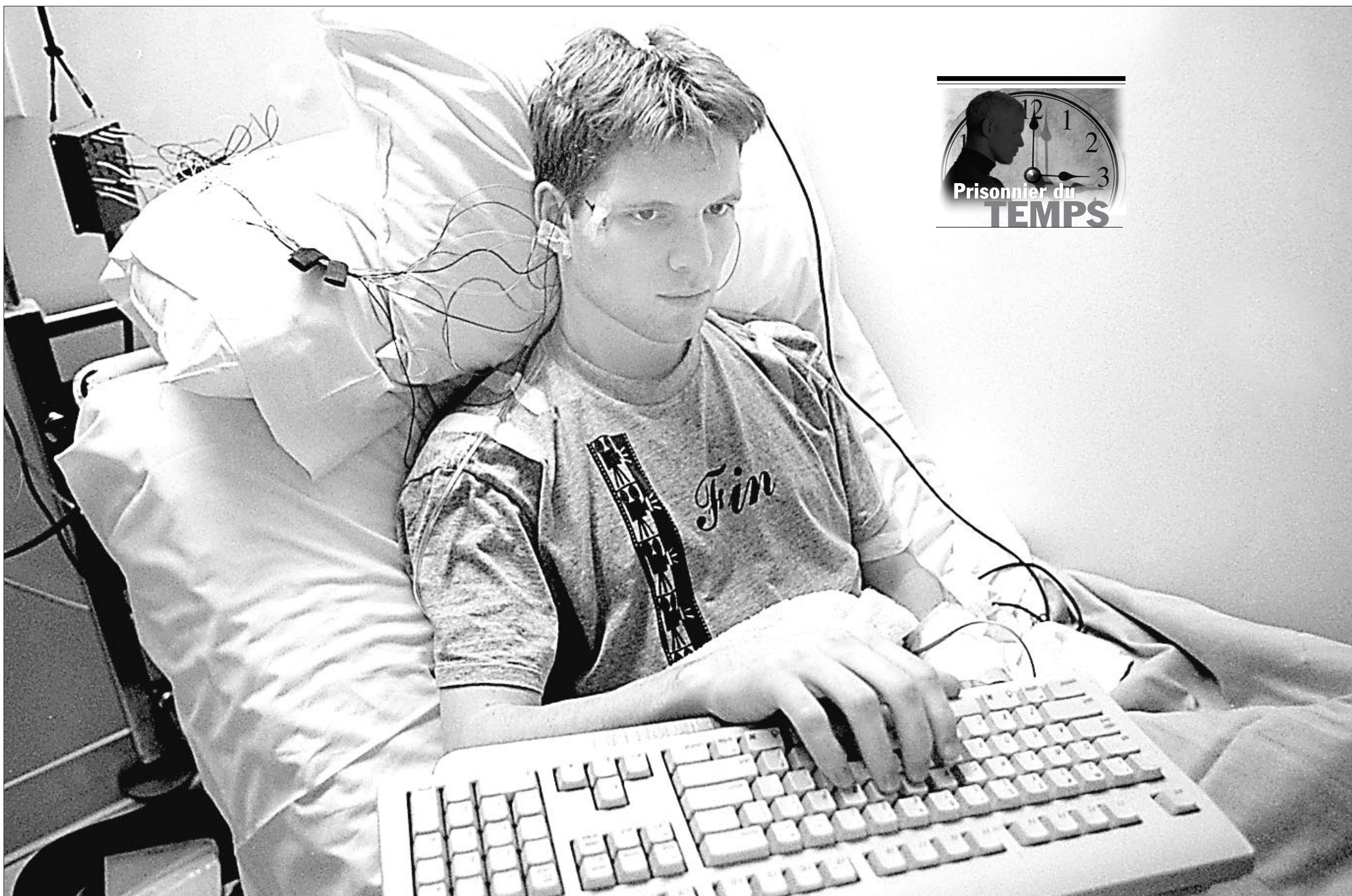


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Notre journaliste Jean-François Bégin rentre de voyage. Un voyage qui ne l'a pas conduit aux confins de l'Asie ou dans les envoûtantes capitales européennes, mais dans une chambre-laboratoire de l'hôpital Douglas, à Verdun. Intrigué par les concepts de « l'horloge interne » et des « rythmes circadiens », il a choisi de les étudier en jouant au cobaye dans les travaux d'une scientifique réputée, le docteur Diane Boivin. Voici le récit de son voyage simulé de deux semaines à travers plusieurs fuseaux horaires.

Le voyageur immobile

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

« Je ne sais pas comment tu as fait ! Je serais devenu fou ! »

Peu importe à qui je m'adresse, j'obtiens invariablement la même réaction quand je raconte mon séjour au Centre d'étude et de traitement des rythmes circadiens de l'hôpital Douglas.

De fait, il faut sans doute être un peu fou, pour s'enfermer pendant deux semaines dans une pièce sans fenêtres où l'on dort le crâne bardé d'électrodes, où on vous demande à tout bout de champ de fournir des échantillons de salive et d'urine, et où des techniciens en blouse blanche entrent comme dans un moulin pour vous administrer *ad nauseam* des tests d'humeur, de calcul mental et de perception temporelle.

Pendant mes 14 jours de claustration, je n'ai pu ni téléphoner ni recevoir de visiteurs. Je n'ai eu accès aux journaux qu'avec plusieurs jours de retard. J'ai pu regarder des vidéos, mais pas la télévision. La radio, n'en parlons pas. Quant à mon courrier, on me l'a remis, certes, mais pas nécessairement dans son ordre de réception. Bref,

on ne m'a fourni aucun indice temporel.

J'étais là pour participer à un projet de recherche consistant à simuler un voyage à travers plusieurs fuseaux horaires. Pendant plusieurs jours, j'ai ainsi vécu à l'heure d'Hawaï... le soleil, la mer et les volcans en moins !*

L'idée ? Créer artificiellement un décalage horaire afin de désynchroniser mon horloge interne. L'équipe du Dr Diane Boivin, qui dirige le centre, veut démontrer que l'exposition des niveaux de luminosité bien précis, si elle survient selon un horaire approprié, permet à l'horloge de se rajuster. À long terme, le Dr Boivin espère ainsi développer des traitements pour des troubles des rythmes biologiques tels que les difficultés d'adaptation au travail de nuit et à la traversée de fuseaux horaires.

L'expérience compte quatre grandes étapes : une adaptation de quelques jours, une période d'éveil et d'inactivité forcés de 35 à 50 heures,

pendant laquelle on prend en quelque sorte une « photo » de l'horloge interne, plusieurs jours consacrés à la photothérapie, et, finalement, un nouvel éveil forcé de deux jours pour mesurer l'effet du traitement de lumière.

Tout ça se passe dans une chambre de 30 mètres carrés, d'allure spartiate, aux murs d'un blanc immaculé, qui comprend tout ce qu'il faut pour mener à bien les recherches du Dr Boivin, à commencer par un système d'éclairage au néon permettant de faire varier la luminosité de 0 à 10 000 lux — de l'obscurité complète à la clarté aveuglante d'un soleil d'été.

Pas superstitieux

C'est donc dans cet environnement plutôt aseptisé que s'est déroulé mon séjour en « laboratoire ». Heureusement, je ne suis pas superstitieux : j'étais le cobaye numéro 13, dans un groupe qui comptera une trentaine de sujets.

Heureusement aussi, je n'ai pas peur de Big Brother. Jamais en effet

n'ai-je été scruté d'aussi près que pendant ces deux semaines. En plus d'avoir une caméra braquée sur moi 24 heures sur 24, un interphone transmettait à la salle de contrôle mes moindres paroles. Je devais aussi porter en permanence un bracelet d'actimétrie, pour détecter mon activité musculaire, et une sonde rectale, pour mesurer ma température corporelle. Reliée comme le bracelet à un petit enregistreur accroché à ma ceinture, la sonde — un mince tube de plastique flexible — n'était pas très inconfortable au début. Mais après deux semaines...

Tous les « soirs », une électrophysiologiste médicale passait une bonne heure à me couvrir le visage, la tête et les épaules d'une quinzaine d'électrodes, afin d'enregistrer mes ondes cérébrales et ma fréquence cardiaque pendant mon sommeil. Pas toujours agréable de dormir quand on est branché de partout, mais, en toute honnêteté, ça ne m'a pas empêché de « faire mes nuits ».

On m'avait bien précisé de ne pas faire d'efforts pour deviner l'heure. Autant demander à un journaliste de ne pas colporter un potin ! Les premiers jours, j'étais à l'affût du moindre indice temporel, si ténu soit-il, qu'aurait pu me fournir mon activité musculaire, et une sonde rectale, pour mesurer ma température corporelle. Reliée comme le bracelet à un petit enregistreur accroché à ma ceinture, la sonde — un mince tube de plastique flexible — n'était pas très inconfortable au début. Mais après deux semaines...

Les éveils forcés ont achevé de semer la confusion dans mon esprit. Près de deux jours assis dans le lit pour garder les conditions constantes, nourri exclusivement d'innombrables petites collations faites de bananes, de beurre d'arachide, de fromage et de craquelins, avec un peu d'eau, de jus de tomate et de jus d'orange pour faire passer le tout.

Deux jours avec pour seules activités possibles, à part écouter de la musique, la lecture, l'écriture et les jeux de société. Et le visionnement

d'un ou deux films pendant les premières heures, mais pas après, en raison des perturbations émotives qu'ils peuvent causer...

Deux jours, finalement, pendant lesquels aux électrodes, à la sonde et au bracelet s'ajoute un cathéter, fiché dans mon bras pour des prélèvements sanguins. En tout, j'ai dû donner pas loin d'un litre de sang.

Après 15 ou 20 heures de ce régime, la vigilance se met lentement à décliner, la tête s'alourdit et l'humeur devient de plus en plus masochiste... et on n'en est rendu, au mieux, qu'à la moitié. Dans mon journal, les entrées se font soudainement plus incisives, plus mordantes, mais ces petits dévouements intimes finissent souvent en gribouillis illisibles, signe que j'ai flétri avec le sommeil.

Photothérapie

Les éveils forcés ne constituent qu'une partie de l'expérience. Entre les deux, pendant une semaine, il faut se prêter à la photothérapie, qui consiste à s'exposer plusieurs

heures par jour à une dose bien précise de lumière. On reste immobile, fixant un point sur le mur, pendant des périodes d'une dizaine de minutes (c'est mon estimation) entrecoupées de tests, qui ne laissent que quelques minutes à la fois pour vaquer à des occupations personnelles. Même les repas doivent souvent être pris en deux ou trois parties afin de respecter l'horloge !

S'ajoutent à tout cela de très nombreuses séries de tests — littéralement plusieurs dizaines par jour. Il y a des tests d'humeur, qui demandent au participant d'évaluer s'il se sent calme ou excité, éveillé ou endormi, compétent ou incompetent, etc. ; des tests de perception temporelle (compter 60 secondes, par exemple, ou évaluer le temps qui s'est écoulé depuis la dernière série de tests) ; et des tests de performance, qui consistent en des séries d'additions.

Du repos

Décrète comme ça, l'expérience a l'air d'un long calvaire. Pourtant, ce

n'est pas si mal, d'autant qu'il en existe des plus longues. Jusqu'ici, un seul participant a abandonné en cours de route. Un pianiste a répété pendant deux semaines en vue d'un concert, des étudiants en art ont travaillé sur leur dernière oeuvre, d'autres profitent de leur séjour pour enfin lire quelques-uns des bons bouquins qui s'empilaient chez eux (c'est en tout cas ce que j'ai fait), ou pour méditer.

En fait, certains participants donnent l'impression d'être vraiment partis en voyage. Comme ce technicien, Jonathan, qui a participé à l'expérience l'été dernier, avant de décrocher un emploi dans le laboratoire du Dr Boivin. « Pour moi, ça a été comme deux semaines de vacances ! » m'a-t-il dit, sérieux comme un pape.

Mettons que je n'irais pas jusque-là !

*Afin de préserver l'intégrité du protocole expérimental pour les futurs participants au projet de recherche, la destination a été changée.

DEMAIN : Michel Siffre : 76 jours d'isolement dans une grotte

Pas pour tout le monde

Ne participe pas qui veut aux expériences du Dr Boivin. « Sur une centaine de candidats, on en retient probablement un », estime-t-elle.

Certains cobayes potentiels — ils doivent être âgés de 18 à 30 ans — ne franchissent pas l'étape du dépistage téléphonique ; d'autre tombent lors de l'examen médical et psychologique. Consommation de drogues dures, présence de troubles psychiatriques dans la famille, soufflé au coeur, toutes sortes de conditions personnelles pouvant mettre le sujet en danger ou compromettre la validité des résultats entraînent inévitablement l'exclusion.

Les volontaires peuvent aussi s'avérer incapables de maintenir

un horaire de sommeil régulier pendant les trois semaines précédant l'expérience, une condition sine qua non que certains essaient parfois de contourner, sans succès. « On en a eu un qui enlevait son bracelet d'actimétrie et qui le déposait sur sa table de chevet en pensant que l'absence de mouvement nous ferait croire qu'il dormait », se souvient en riant Diane Boivin.

Certains, finalement, se réveillent atteints de troubles du sommeil — mouvements périodiques des jambes, apnée du sommeil — qui fausseraient les données expérimentales. Ceux-là ne sont parfois dépistés que lors de la première nuit en laboratoire.

L'intérêt des scientifiques pour l'horloge biologique interne et les rythmes circadiens ne date pas d'hier.

Dès 1729, l'astronome français Jean-Jacques d'Ortous de Mairan notait que le feuillage de la *Mimosa pudica*, une plante hélioïtrophe, continuait de s'épanouir le jour et de se refermer la nuit même si la plante était maintenue dans un lieu obscur.

Cette constatation, présentée la même année à l'Académie royale des sciences de Paris, constitue l'une des premières observations d'un rythme endogène, c'est-à-dire d'un rythme ne dépendant pas de l'environnement extérieur.

La *Mimosa pudica* est pourtant loin d'être unique. « Comme les plantes héliotropes, l'être humain isolé des variations de l'environnement continue d'avoir des rythmes diurnes

organisés », souligne le Dr Diane Boivin.

Les paramètres physiologiques et comportementaux obéissant à ces rythmes dits circadiens (du latin *circus*, autour de, et *diem*, jour) sont nombreux. C'est le cas notamment de la température corporelle, qui grimpe toute la journée, atteint un pic en fin de soirée, puis chute jusqu'à vers 5 ou 6h, moment où le cycle repart.

La sécrétion de neurohormones telles que la mélatonine ou le cortisol — l'hormone du stress, qui permet à l'organisme de s'adapter aux situations d'agression —, l'organisation du sommeil et la propension à s'endormir, le niveau subjectif de vigilance et d'humeur, les performances cognitives et la mémoire à court terme obéissent également à des rythmes circadiens.

« C'est au moment habituel de l'éveil qu'on sécrète le plus de cortisol,

comme si on anticipait le stress du lever, dit le Dr Boivin. Et à l'inverse, la mélatonine commence à être sécrétée avant le coucher, ce qui est intéressant, parce qu'on lui attribue des propriétés hypogènes. »

L'horloge interne qui contrôle ces rythmes se cache dans les noyaux suprachiasmatiques, deux structures de la grosseur d'une pointe de crayon situées dans l'hypothalamus, une région située à la base du cerveau.

Chez l'animal, la destruction de ces noyaux désorganise complètement les rythmes quotidiens. La transplantation de nouveaux noyaux provenant d'un fœtus rétablit les rythmes, mais selon les caractéristiques du donneur.

Aucun de ces rythmes n'est toutefois affecté particulièrement des travailleurs de nuit et les voyageurs qui traversent rapidement plusieurs fuseaux horaires. Elle est en grande partie responsable des symptômes

Cet ajustement en réaction à des stimuli externes est plus que bienvenu, car l'horloge interne n'est pas exactement une montre suisse : elle retarde de 12 minutes par jour. Si on ne la « remontait » pas quotidiennement, notre horloge suivrait son cycle naturel de 24 heures 12 minutes et aurait tôt fait de nous faire voyager à travers les fuseaux horaires.

« À raison de 12 minutes par jour, après cinq jours, on se retrouve un fuseau plus à l'ouest, après 60 jours, on est en Chine, et après 120 jours, on a fait le tour de la Terre ! » signale en riant le Dr Boivin.

Ce genre de désynchronisation entre l'heure interne et l'heure réelle affecte particulièrement les travailleurs de nuit et les voyageurs qui traversent rapidement plusieurs fuseaux horaires. Elle est en grande partie responsable des symptômes

les plus communs du décalage horaire : fatigue, irritabilité, maux de tête, étourdissements, faiblesse et insomnie.

C'est en partie pour découvrir des moyens de prévenir ces inconforts du voyage que l'expérience en cours à l'hôpital Douglas a été élaborée. L'hypothèse de Diane Boivin est qu'une exposition à un niveau de lumière bien précis, selon un horaire soigneusement calculé, permet de rajuster rapidement l'horloge biologique.

La lumière est en effet le plus important, et de loin, des synchronisateurs externes, appelés aussi « zeitgebers », qui ramènent l'horloge interne dans le droit chemin. Et pas seulement la lumière vive, comme on l'a d'abord cru, mais aussi l'éclairage ordinaire.

« On parlait auparavant d'un seuil minimal de 1500 à 2000 lux (l'unité de mesure de l'intensité lu-

mineuse) pour que la lumière exerce un effet sur l'horloge biologique, rappelle le Dr Boivin.

« Or, des études que j'ai faites pendant mon séjour postdoctoral à Boston (dont les résultats ont été publiés en 1996 dans la prestigieuse revue *Nature*) ont montré que l'exposition à 1260 lux, et même à 180 lux, produisait un effet significatif sur l'horloge biologique. On venait de prouver que même dans de bas niveaux de luminosité, on peut créer des changements de fuseau horaire bien au-delà d'une heure, donc au-delà de ce qui est nécessaire pour l'ajustement quotidien. »

Si la lumière influence l'horloge interne, c'est que celle-ci est reliée à la rétine par une connexion neuronale directe, distincte du nerf optique. On dit d'ailleurs de certains aveugles qu'ils sont « circadiennement voyants », leur corps réagissant à l'exposition à la lumière !

Extraits du journal

JOUR 4

(pendant le premier éveil forcé)

9h30 (11h02)

■ « En me levant, j'ai compris que la routine constante commençait quand Anthony, le chef technicien, a redressé la tête de mon lit. De 36 à 50 heures à rester éveillé, si fatigué que je sois. »

13h (15h16)

■ « Je vois un mince filet de sang glisser le long du tube raccordé au cathéter, il court le long de mon bras gauche, chevauche mes épaules, plonge par-dessus les oreillers et la tête du lit pour finir sa course dans la pièce contiguë, après avoir traversé le petit trou percé dans la cloison. Je suis un donneur de sang à demeure. »

15h (17h35)

■ « Les collations se suivent et se ressemblent malheureusement toutes. J'en suis rendu à expérimenter : faut-il commencer par les craquelins ou par la banane ? Par le beurre d'arachide ou par le fromage ? Chose certaine, je garde toujours le jus d'orange et l'eau pour la fin, histoire de faire passer le goût du reste. »

19h (21h17)

■ « C'est presque sans le vouloir que j'ai abandonné le décompte exact des heures. Je n'ai aucune idée de l'heure, non plus que du nombre réel d'heures que je suis « debout ». »

JOUR 5

(5h44)

■ « J'en suis présentement à me demander ce qui peut pousser un jeune homme en santé à venir se martyriser ainsi. Tant qu'à voyager virtuellement à l'autre bout du globe, qu'est-ce qui me retient de partir pour vrai ? »

(15h57)

■ « Maudite que c'est plate ! J'ai écouté à peu près tous mes disques, ça me fatigue de lire, je ne peux pas regarder de films, la sonde rectale menace de recommencer à faire des siennes, je suis pris pour parler anglais la moitié du temps : MAIS QU'EST-CE QUE JE FAIS ICI ? »

JOUR 8

Début de l'après-midi ? (14h)

■ « La pièce hors du temps a des allures de bulle protectrice. Ici, les soucis du dehors ne m'atteignent pas. Ce n'est pas pour rien si je coiche quasi systématiquement le mot « calme » plutôt qu'« excité » dans mes tests d'humeur. Je suis plus calme que je ne le suis jamais dans le vrai monde. Peut-être devrais-je me prendre une chambre ici en permanence ? »

JOUR 10

11h (11h58)

■ « Le contexte habituel d'un reportage est très différent. On rencontre des gens intéressants, on découvre des situations nouvelles, on voit du pays, si bien qu'en bout de course, on en oublie qu'on est loin des gens qu'on aime. Alors qu'ici, l'ennui est une donnée fondamentale, incontournable. »

JOUR 14

(pendant le deuxième éveil forcé)

(5h46)

■ « Les secondes font place aux minutes et les minutes aux heures, mais je reste indifférent à leur terminable procession : le temps s'est arrêté, j'ai l'impression que je vais sortir d'ici et que ce sera l'été, les pompiers vont être en fleurs, les cyclistes pédaleront le long du fleuve et le soleil me chauffera la couenne de ses 10 000 lux. »

(9h01)

■ « C'est interminablement long. Enfin, quoi, n'ont-ils pas accumulé assez de données ? N'ont-ils pas scruté à satiété ma température, mon sang, ma salive, mon urine ? Si au moins je pouvais marcher un peu, ne serait-ce que faire quelques pas, ce serait bien. Mais non, Hémiplogie, le gars. Mon séjour ici va me faire apprécier les bonnes choses de la vie. »

(14h40)

■ « Quand, mais quand vais-je enfin pouvoir me coucher ? Quand cette sinistre blague va-t-elle enfin se terminer ? Quand va-t-on libérer mon bras gauche du cathéter qui l'agresse ? Quand vais-je enfin pouvoir me laisser couler dans les bras de Morphée, avec, ultime et dernière concession avant que je ne m'enfuisse d'ici, encore les foutus électrodes dans les cheveux et sur le visage ? »

Politique

Il y a une limite même au droit de parole

La Cour condamne Richard Lafferty à verser 40 000 \$ à Jacques Parizeau et à Lucien Bouchard pour les avoir comparés à Hitler en 1993

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Lorsqu'il a comparé Lucien Bouchard et Jacques Parizeau à Adolph Hitler, le courtier en valeurs mobilières montréalais Richard Lafferty a dépassé les bornes acceptables dans une société démocratique, estime le juge Luc Lefebvre en le condamnant à verser 40 000 \$ plus les frais conjointement aux demandeurs.

La porte-parole du premier ministre Bouchard, Christiane Miville-Deschênes, a laissé entendre hier que son patron ne souhaite pas commenter le jugement mais il n'en demeure pas moins qu'il « considère qu'un tel jugement démontre clairement qu'il y a des limites qu'un citoyen ne peut pas franchir quand

il s'adresse à des hommes publics ou qualifie leurs gestes ».

Le jugement de la Cour supérieure sera cependant contesté en Cour d'appel, a immédiatement annoncé Mark Banty, l'avocat de M. Lafferty. Il a même indiqué qu'il est prêt à se rendre jusqu'en Cour suprême pour faire invalider le jugement Lefebvre.

L'objet du litige entre M. Lafferty et MM Bouchard et Parizeau remonte au mois de janvier 1993 alors que l'homme d'affaires et courtier a publié dans une lettre d'affaires adressée à 275 abonnés que le nationalisme québécois défendu pas les Parizeau, Bouchard et l'ensemble des partisans de la souveraineté n'est ni plus ni moins qu'une forme de tribalisme.

M. Lafferty est allé jusqu'à dire que cette forme de nationalisme québécois s'apparente à une forme de démagogie qui n'a rien à envier « à ce que Hitler a fait ».

Le juge Lefebvre a effectivement souligné dans son jugement que même si les hommes et femmes politiques doivent s'attendre à être critiqués, il n'en demeure pas moins « qu'il y a des limites qui ne peuvent pas

être dépassées » et que dans le cas des MM. Bouchard et Parizeau, « cette limite a été dépassée ».

Dans leur poursuite contre M. Lafferty, les deux hommes politiques réclamaient des indemnisations de 150 000 \$ chacun. Le juge, cependant, ne leur a accordé qu'une somme totale de 40 000 \$ plus les frais en précisant que les deux demandeurs ont eux-mêmes dit qu'il s'agissait d'une question de principe et non pas d'argent et que, de toute façon, ils songeaient à remettre tout gain pécunier à des oeuvres de charité.

Dans son témoignage devant le juge Lefebvre, le premier ministre Lucien Bouchard avait indiqué que la forme de nationalisme qu'il défend respecte les grandes valeurs de démocratie et de tolérance et qu'il n'avait pas apprécié la comparaison faite par le défendeur.

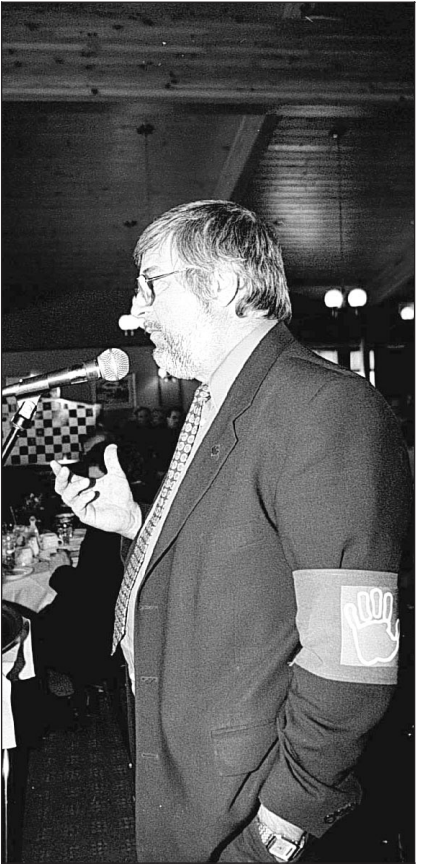
De son côté, M. Parizeau, qui est présentement en France, avait souligné qu'il n'avait pas apprécié d'avoir été comparé « au plus monstrueux des tueurs » de l'histoire de l'humanité.



Richard Lafferty, lors de son procès en décembre dernier.



Le ministre Bernard Landry a été bien accueilli hier à Carlton, sauf par Gaston Langlais, à droite, de l'Action des patriotes gaspésiens.



PHOTOS JEAN GUÉNETTE, collaboration spéciale

Les millions n'apaisent pas la grogne en Gaspésie

Le leader d'Action des patriotes gaspésiens et Bernard Landry à couteaux tirés

JEAN GUÉNETTE
collaboration spéciale, CARLETON

Le ministre des Finances, Bernard Landry, a donné des détails hier, lors de son passage à Carleton, sur les 26 millions que le gouvernement du Québec injecte cette année en Gaspésie.

Il avait de bonnes nouvelles pour le secteur culturel particulièrement choyé, avec près de 5 millions d'investissements. Un centre de production et de diffusion culturelle à Carleton recevra 3,4 millions et la Société de développement culturelle L'Estran, à Petite-Vallée, 1,5 million. Ces sommes s'ajoutent aux 23 millions annoncés en novembre dernier lors du Sommet socio-économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Le ton a toutefois monté lors de la période des questions. Le porte-parole de l'Action des patriotes gaspésien, Gaston Langlais, a mis

le ministre dans l'embarras avec une intervention dirigée contre les politiques du gouvernement en Gaspésie. « Le budget et les annonces d'aujourd'hui n'ont pas d'impact significatif sur l'économie gaspésienne. Le discours de M. Landry, nous l'entendons depuis 30 ans, j'espère que c'est la dernière fois qu'on l'entend », a dit M. Langlais.

« Je vois l'énergie que vous déployez pour répandre de la Gaspésie une image miséabiliste et ce même dans le monde entier, lui a répondu le ministre. Exercez donc votre immense talent à faire naître des entreprises, à faire naître du développement, à aider la concertation locale plutôt qu'au démantèlement local. » Une réponse que la foule de 200 personnes a appréciée.

Rappelons que l'Action des patriotes gaspésiens dénonce ce que les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont fait en Gaspésie depuis 30 ans. Le groupe, qui compte plus de 10 000 membres, accuse les différents ordres de gouvernement d'avoir laissé tomber les Gaspésiens. Ses porte-parole se rendront

à Genève devant la Cour internationale pour dénoncer ce qu'ils appellent le génocide économique dont sont victimes les Gaspésiens depuis plusieurs décennies.

Par ailleurs, la députée libérale de Bonaventure à l'Assemblée nationale, Nathalie Normandeau, a critiqué les annonces du ministre Landry. « Cinquante millions, c'est très peu par rapport à tous les besoins dans la région. Je pense que les gens attendaient des mesures structurantes et musclées et non des mesures à la pièce comme aujourd'hui. Il aurait fallu des mesures fiscales particulières pour inciter les entreprises à venir investir en région et d'autres pour aider les individus de la Gaspésie. »

Pour ce qui est de l'usine Gaspésia de Chandler fermée depuis le mois d'octobre dernier, le ministre n'avait rien de nouveau à annoncer et a affirmé que des négociations sont en cours avec trois entreprises intéressées à l'acheter. Les acheteurs potentiels sont Rexfor, SNC-Lavalin avec le fonds de Solidarité de la FTQ, et un groupe non identifié d'Américains et de Canadiens.

anciens collègues. Celui qui occupe le poste de deuxième vice-président actuellement, Gilles Grenier, avocat réputé de Québec, appuie aussi publiquement Mme Malavoy.

D'autre part, Denis Ménard, militant de longue date au PQ, a fait savoir récemment qu'il se portait lui candidat à la seconde vice-présidence. M. Ménard est actuellement président régional du PQ pour les Laurentides.

l'unilinguisme français dans l'affichage, contre Lucien Bouchard, au congrès de 1996.

M. Viens — dont la candidature est souhaitée par Lucien Bouchard, semble-t-il — aura à faire une rude campagne contre l'ancienne ministre de la Culture, Marie Malavoy, défaite par Jean Charest dans Sherbrooke en 1998.

Mme Malavoy peut compter sur l'appui de nombreux députés, ses

Les autres provinces invitées à faire plus pour les francophones

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux devraient faire plus pour les communautés francophones hors Québec, estime le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Joseph Facal.

En ouvrant le Forum des partenaires de la francophonie, hier, M. Facal a lancé un appel aux autres gouvernements du Canada pour qu'ils coopèrent plus au développement de la francophonie.

Le Québec, a-t-il rappelé, fait déjà des efforts financiers importants pour la francophonie canadienne. Il investit 1,1 million par année, sans compter des collaborations d'organismes publics comme la Caisse de dépôt qui a débloqué d'importants fonds d'investissements en Acadie par le biais de sa filiale Accès capital.

« Le gouvernement fédéral nage dans des surplus dégagés en coupant dans les transferts aux provinces, a dit M. Facal. De surcroît, Ottawa a des responsabilités constitutionnelles à l'égard des minorités ».

Les communautés francophones hors Québec doivent aussi revendiquer davantage pour obtenir la col-

laboration de leurs gouvernements provinciaux respectifs, croit M. Facal.

Le Québec demeure toujours prêt à faire sa part, comme le prouve l'accueil qu'il fait aux étudiants acadiens venus étudier la médecine ou les sciences de la santé dans des universités québécoises.

« Le Québec fait des efforts maximum mais il n'est pas le seul joueur dans cette arène », a dit le ministre.

Par ailleurs, les spéculations sur le leadership de Jean Chrétien au sein du Parti libéral du Canada ont amené M. Facal à émettre quelques commentaires.

« M. Chrétien est assez grand pour savoir ce qu'il a à faire et je ne m'en mêle pas. Mais je suis étonné de l'emphase qu'on met sur les personnalités », a dit le ministre péquiste.

Ce qui compte, selon lui, ce sont les idées. « Je pense qu'entre MM. Chrétien, Martin et tous les autres, c'est blanc bonnet bonnet blanc car ils partagent les mêmes idées. »

« M. Martin par exemple, s'il était premier ministre du Canada, amenderait-il la loi C-20 ? Cautionne-t-il cette attaque contre la démocratie québécoise ? S'il a la même position que MM. Chrétien et (Stéphane) Dion, c'est du pareil au même », a conclu le ministre québécois.

Boisclair offre aux jeunes d'échapper à l'aide sociale

PIERRE APRIL
Presse Canadienne QUÉBEC

Le ministre de la Solidarité sociale André Boisclair veut offrir autre chose qu'un chèque de bien-être aux jeunes qui se présentent pour la première fois à l'aide sociale.

Hier, en conférence de presse, il a lancé le programme Solidarité jeunesse qui prévoit l'injection d'une somme de 84 millions sur deux ans dans le développement de nouvelles avenues pour les jeunes.

« Avec Solidarité jeunesse, a-t-il expliqué, nous commençons à revoir nos façons de faire, nous développons une approche plus globale des besoins, nous travaillons avec les communautés et nous leur donnons plus de prise quant à l'avenir de ces jeunes. »

Le document d'analyse déposé pour expliquer les raisons du nouveau programme démontre que, pour la plupart, les jeunes qui font une demande à la sécurité du revenu n'ont ni compétence et ni expérience de travail significative.

Il souligne qu'entre janvier et décembre 1999, parmi les jeunes dont la scolarité est connue, 70 pour cent des prestataires aptes au travail de moins de 21 ans ne possèdent pas une 5e année du secondaire.

Nouvelles demandes d'aide sociale acceptées en 1999

Adultes prestataires de moins de 21 ans

Régions	Dem.	%
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine	436	2,8
Bas St-Laurent	629	4,0
Côte-Nord et Nord-Québec	480	3,1
Saguenay Lac-St-Jean	915	5,9
Québec	1 356	8,7
Chaudières-Appalaches	534	3,4
Mauricie	874	5,6
Centre-du-Québec	539	3,5
Estrie	750	4,8
Montréal	2 008	12,9
Île de Montréal	3 893	25,0
Laval	323	2,1
Lanaudière	653	4,2
Laurentides	813	5,2
Outaouais	709	4,6
Abitibi-Témiscamingue	645	4,1
Central	5	0,0
Inconnue	0	0,0
Total	15 562	100

Ministère de la solidarité sociale

Michèle Lecavalier -- (PC)

Politique

Chrétien: les députés du PLQ sommés de se taire

Charest impose une consigne après l'intervention du chef de cabinet du premier ministre canadien

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les attaques incendiaires des députés libéraux provinciaux à l'endroit de Jean Chrétien ont créé une commotion hier au bureau du chef libéral Jean Charest, qui leur a demandé de se taire à l'avenir sur cette question délicate.

Tout de suite après un échange entre le chef de cabinet de M. Charest, Alfred Pilon, et celui de M. Chrétien, Jean Pelletier, le chef provincial a pris des mesures pour éteindre l'incendie qui menaçait de se propager à tous les niveaux au PLQ, a appris *La Presse*.

Une consigne très claire a été transmise aux députés libéraux du Québec, les exhortant à ne plus commenter le leadership du PLC. « Les libéraux provinciaux n'ont pas à s'impliquer dans le choix du chef d'une autre formation politique. »

« Il y a une ligne étanche entre le Parti libéral du Québec et tous les partis politiques fédéraux », a indiqué hier M. Charest — ironiquement ancien chef conservateur.

Aussi, quand ils ont ouvert le feu vers Jean Chrétien la veille, le président du caucus, Jacques Chagnon et quelques autres députés

« agissaient à titre personnel ». « La distinction est très importante. Je ne leur ai imposé aucune ligne de conduite », a d'abord précisé M. Charest.

Surtout, quand le président du caucus soutient que « l'ensemble du caucus » du PLQ est favorable au départ de Jean Chrétien, le chef du PLQ se sent le besoin de préciser que « c'est vraiment une opinion personnelle. Ce n'est pas une question qui se pose au caucus chez nous. C'est très clair qu'il appartient aux libéraux fédéraux de mener leur affaire comme bon leur semble ».

Bien des précédents contredisent « l'étanchéité » de la cloison entre le PLC et le PLQ. À la base, plusieurs des militants sont les mêmes et de nombreux députés libéraux provinciaux de Montréal ont reçu un coup de main de Paul Martin aux dernières élections provinciales. Même M. Chagnon avait pu, en 1990, être responsable de l'organisation de la course au leadership de Paul Martin, avec la bénédiction de Robert Bourassa, tout en étant député libéral provincial. Jean-Marc Fournier, qui était alors employé politique provincial, avait obtenu la même « dispense » pour aider Paul Martin.

Le chef provincial tentait hier d'éteindre le feu après que la veille, plusieurs de ses députés eurent ouvertement souhaité le départ du premier ministre fédéral.

Pour Jacques Chagnon, Jean-Marc Fournier et Thomas Mulcair, essentiellement, M. Chrétien « a fait son temps » et son départ rendrait la vie plus facile aux fédéralistes québécois. Cette sortie a été ressentie comme une giflle par l'équipe de Jean Chrétien qui devait composer avec une fronde des supporters de Paul Martin à la

veille d'un congrès difficile.

Consigne

Quand *La Presse* lui a souligné qu'en après-midi, des députés qui s'étaient exprimés ouvertement avaient demandé par la suite qu'on taise leur nom, pour respecter la directive du cabinet de M. Charest, le chef libéral a nuancé ses propos.

Après avoir accordé des entrevues aux médias, le cabinet de M. Charest a fait relayer aux bureaux des députés la teneur de ses propos, insistant sur le fait que « le Parti libéral du Québec n'a pas à se prononcer sur le leadership du Parti libéral du Canada ».

Et il n'y avait pas de bémol pour permettre les commentaires « à titre personnel », a convenu M. Charest dans son entretien à *La Presse*.

Mais lancé tard en journée, ce mot d'ordre n'avait pas été reçu par tous les membres du caucus libéral provincial qui avaient eu le temps d'en remettre, et de deviser davantage sur l'avenir du PLC.

La pagaille

« Comme mes collègues, je crois que M. Chrétien a fait son temps, qu'il devrait quitter », a laissé tom-

ber en matinée le député libéral de Marquette, François Ouimet. Son prédécesseur, Claude Dauphin, travaillait au cabinet de Paul Martin.

« Tant que M. Chrétien va demeurer à la tête du pays, on ne peut s'attendre à beaucoup d'initiatives pour régler le contentieux Québec-Canada. Ce qu'il a dit à la veille du référendum de 1995, à l'auditorium de Verdun, résonne toujours à mes oreilles. Il prometait de répondre à l'ensemble des revendications traditionnelles du Québec. À la place, on a eu la loi C-20 (sur la clarté référendaire) », explique M. Ouimet.

« Ça fait longtemps au Québec que chez les libéraux provinciaux, on pense que Jean Chrétien a fait son temps », ajoute-t-il.

Douce ironie, de nombreux dirigeants du Parti libéral du Québec doivent se retrouver en fin de semaine au congrès du PLC à Ottawa à titre d'observateurs: Joël Gauthier, directeur général du PLQ; Mario Lavoie, conseiller de M. Charest; Benoît Savard, du bureau du whip du caucus; Jean-Marc Fournier, ainsi que Mirabel Paquette, responsable des communications au PLQ.

Le chef se dit bien en selle mais les luttes intestines persistent

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Tout n'est pas dégagé sur le front des libéraux fédéraux qui se livrent une lutte intestine en coulisses pour déterminer qui sera à la tête des troupes lors des prochaines élections fédérales.

Officiellement, le premier ministre Jean Chrétien reste à la barre du vaisseau. Il le dit et le répète depuis près d'une semaine. Mais cela ne suffit pas à faire taire quelques rebelles au sein du caucus libéral qui usent de tous les moyens souterrains pour mousser leur candidat, Paul Martin.

Ces derniers ont d'ailleurs accueilli avec un certain sourire de satisfaction, hier, un nouveau sondage qui affirme que 45 % des Canadiens préfèrent voir Paul Martin à la tête du PLC contre 37 % pour Jean Chrétien. Ils n'ont pas vu d'un mauvais oeil non plus la sortie des députés de Jean Charest à Québec qui ont dit en avoir assez de Jean Chrétien. Cela a valu une colère du lieutenant de Jean Chrétien au Québec, Alfonso Gagliano, qui a dit aux libéraux provinciaux du Québec qu'ils avaient raté « une occasion en or de se taire. »

Le sondage favorable à Paul Martin, publié hier dans le *Toronto Star*, établit que si les libéraux ne rafraîchissent pas leur direction, ils risquent d'avoir des problèmes.

Le sondage souligne qu'au Québec, notamment, les appuis à Paul Martin atteignent les 57 %. Le sondage, réalisé entre le 13 et le 15 mars, indique également que 42 % des Canadiens seraient moins enclins à voter libéral si Jean Chrétien restait à la barre du PLC. De quoi en somme renforcer la conviction de certains députés qu'il vaudrait mieux que Jean Chrétien tire sa révérence.

D'autant plus que ce sondage est venu passablement brouiller les chiffres avancés hier par le sondeur



PHOTO PC

Comme s'il venait d'être touché par la grâce, Jean Chrétien accueille avec ravissement l'une des ovations qui lui ont été servies, hier, durant son discours aux partisans, au congrès du PLC.

officiel du parti, Michael Marzolini, qui s'est bien gardé d'aborder, dans son exposé aux militants, la question du leadership.

« Le parti est en bonne forme, a résumé Marzolini. Nous pouvons gagner les prochaines élections ».

Le PLC recueille 45 % des intentions de vote au pays et devance de beaucoup les conservateurs et les réformistes qui attireraient chacun 15 % des électeurs. Le sondage du *Star* conclut pour sa part que 41 % des Canadiens voteraient libéral

alors que l'Alliance canadienne et les conservateurs recueilleraient respectivement 13 % et 10 %.

Que ce dernier sondage ramène la question du leadership de Jean Chrétien sur la sellette n'a évidemment rien pour déplaire aux dépu-

Les hôpitaux se réjouissent de l'injection de nouvelles sommes

MARIE TISON
Presse Canadienne

L'injection de nouvelles sommes dans la santé ne réglera pas tout les problèmes, mais il s'agit d'un pas dans la bonne direction. C'est ce qu'a déclaré la présidente de l'Association des hôpitaux du Québec, Mme Marie-Claire Daigneault-Bordeau, en entrevue hier.

« Ca démontre une volonté de rehausser la base budgétaire des établissements, a-t-elle affirmé. On a compris, au ministère et au gouvernement, que les établissements étaient sous-financés. »

Mme Daigneault-Bordeau n'a pas voulu commenter en détail le projet de loi qu'entend déposer la ministre de la Santé Pauline Marois pour mettre fin aux déficits dans les hôpitaux, expliquant qu'il fallait d'abord en prendre connaissance.

« Toute loi qui chercherait des coupables n'aurait pas notre faveur », a-t-elle lancé.

Dans le budget qu'il a présenté mardi, le ministre des Finances Bernard Landry a alloué 2,7 milliards à la santé. Le gouvernement a notamment décidé d'éponger les 462 millions de déficits accumulés par les hôpitaux l'année dernière, et d'injecter 400 millions par année pour éviter que de tels déficits ne réapparaissent.

« C'est une reconnaissance du sous-financement, a déclaré Mme Daigneault-Bordeau. M. Bouchard et Mme Marois ont reconnu que les déficits étaient là parce que des services avaient été rendus. »

Mme Daigneault-Bordeau a affirmé que le Québec était la province canadienne qui dépensait le moins per capita dans les services de santé. Il s'agit également de la province dont la population vieillit le plus vite, en raison notamment de son faible taux de natalité.

« Il faut prendre cela en compte, a-t-elle déclaré. Il faut prendre des décisions mures, lucides, pour qu'on puisse préserver les valeurs fondamentales d'accessibilité. »

Elle a soutenu qu'il n'y avait pas que les hôpitaux qui devaient analyser leur performance, mais les autres établissements, les régies, le ministère, et, « pourquoi pas », le ministère des Finances.

Sur les 400 millions d'« argent neuf », le gouvernement québécois devrait affecter 200 millions à l'augmentation des services à la population, de façon à réduire les listes d'attente.

Il affectera l'autre 200 millions à l'acquisition d'équipements médicaux.

« C'est un pas dans la bonne direction, a déclaré Mme Daigneault-Bordeau. Ca devrait nous donner un peu plus d'oxygène. »

La présidente de l'Association des hôpitaux du Québec n'a pas manifesté un très grand enthousiasme à l'idée de fixer un plafond aux dépenses de lasanté.

« Ce que nous voulons, c'est avoir les coudées franches, avoir les moyens de donner les services, a-t-elle déclaré. Nous souhaitons également que notre ministre de la Santé ait les coudées franches. »

C'est jeudi que le ministre Landry a déclaré que le Québec devra un jour fixer un plafond aux dépenses en matière de santé, soit un certain pourcentage de son produit national brut.

Le regroupement de jeunes travailleurs et professionnels Force Jeunesse a cependant dénoncé cette idée, soutenant que le gouvernement devrait plutôt s'assurer une marge de manoeuvre nécessaire pour répondre aux besoins croissants dans le domaine de la santé.

« Plutôt que de se départir de ses surplus par des baisses d'impôts trois fois plus importantes que promises lors de la dernière campagne électorale, le gouvernement aurait dû mettre de l'argent de côté pour prévenir l'augmentation rapide des coûts de santé, sans avoir à réduire les services à la population ou imposer un plafond », a déclaré le président de Force Jeunesse, M. Martin Koskinen, dans un communiqué émis hier.

Allan Rock craint que les Canadiens ne se tournent vers les soins de santé à deux vitesses

Presse Canadienne
OTTAWA

Les Canadiens pourraient être incités à adopter un régime de santé à deux vitesses si le système actuel ne satisfait pas leurs besoins, a déclaré hier le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock.

M. Rock réagissait à des sondages récents indiquant que les Canadiens se préoccupent des soins de santé et songent à trouver certaines alternatives.

Le sondeur libéral Michael Marzolini a révélé hier aux participants du congrès libéral que les soins de santé sont à l'heure actuelle le principal sujet de préoccupation des Canadiens.

Les Canadiens, dit-il, veulent que l'argent consacré aux soins de santé soit dépensé de façon plus efficace, ou que des changements plus radicaux soient apportés. S'ils constataient que la situation

ne s'améliore pas, ils seraient prêts à considérer d'autres options, comme un système de santé à deux vitesses, qu'ils hésiteraient autrement à adopter.

L'impôt et la pauvreté des enfants sont arrivés au deuxième rang dans les préoccupations des 1700 personnes consultées lors du sondage de M. Marzolini. Près de la moitié ont dit se soucier de l'environnement et du problème des sans-abri.

Selon M. Marzolini, la question de la souveraineté du Québec n'a jamais aussi peu préoccupé les électeurs depuis six ans.

Le sondage de M. Marzolini a réjoui le leader conservateur Joe Clark. Les répondants ont en effet indiqué que si les libéraux perdent des votes aux prochaines élections fédérales, ce sera au profit des conservateurs, et non de la nouvelle Alliance canadienne.

Le Québec au premier rang

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec se classe au premier rang des pays de l'OCDE en matière de scolarisation de sa population, selon des comparaisons effectuées par le ministère québécois de l'Éducation à partir des données mêmes de l'OCDE.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), fondée en 1961, regroupe 24 pays industrialisés d'Occident. Selon les données, le Québec est au premier rang avec un taux de 78 pour cent de scolarisation chez sa population âgée de 5 à 29 ans.



À ce prix-là, pourquoi se contenter d'une berline ordinaire? Pourquoi ne pas s'offrir l'ingénierie supérieure des moteurs BMW qui permettent une puissance à tous les régimes, sur l'autoroute, en ville ou à la campagne? Pourquoi ne pas compter sur une technologie de sécurité routière qui fait de la 323i le modèle de l'industrie? À ce prix-là, pourquoi ne pas s'offrir le pur plaisir de conduire? Pourquoi ne pas s'offrir une vraie star? Chez vos concessionnaires du Grand Montréal.

N'oubliez pas: l'entretien 3 ans ou 60 000 km est toujours inclus.*

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest Montréal (514) 731-7871 www.bmwcanbec.com	Laval Boulevard St-Martin Auto 1430, boul. St-Martin Ouest Chomedey, Laval (450) 667-4343 / (514) 343-3412 www.bsmauto.com	Banlieue Ouest Automobiles Jalbert 16710, Route Transcanadienne Kirkland (514) 666-6662 / (514) 343-3413 www.jalbert-auto.qc.ca	Rive Sud Park Avenue BMW 8755, boul. Taschereau Ouest Brossard (450) 445-4655 Montréal (514) 875-4415 www.complexeauto.com
---	---	--	---

Offre valable sur le modèle 323i 2000 neuf, manuel 5 vitesses, de base. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 399\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise minimum de 6909\$. Valeur résiduelle garantie de 21 540\$. Des frais de 0,15\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Dernier versement et dépôt de sécurité exigés. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 mars 2000. *Intervalles d'entretien recommandés par BMW pendant 3 ans ou 60 000 km.

Mensualités

399\$



Le plaisir de conduire.

2841138

Les artistes remportent une première manche

Une partie des fonds du budget Landry ira au CALQ

SUZANNE COLPRON

La ministre québécoise de la Culture, Agnès Maltais, a réussi, grâce à un tour de passe-passe comptable, à donner satisfaction aux artistes en transférant 12 millions au Conseil des arts et des lettres du Québec.

C'est ainsi qu'un peu plus de la moitié des 20 millions promis aux artistes dans le budget Landry iront au CALQ, plutôt que dans le nouveau Fonds de stabilisation créé pour résorber les déficits des organismes culturels.

Pour le commun des mortels, cette bataille entre deux organismes, tous deux des sociétés d'État, peut sembler futile. Mais elle revêt un caractère très important pour les artistes, qui tiennent au CALQ, un organisme subventionnaire dont les dirigeants sont issus du milieu culturel, et qui voient la création récente du Fonds de stabilisation comme un désaveu du CALQ.

Mardi, les artistes, réunis dans le Mouvement pour les arts et les lettres, le MAL, avaient accueilli très négativement le budget du ministre Bernard Landry. Ils avaient en effet réclamé que les fonds alloués au CALQ, gelés à 45 millions depuis des années, soient carrément doublés: le budget n'a accordé qu'une somme de 20 millions, non récurrente. En outre, ces millions ont été déposés dans le Fonds de stabilisation, une structure sous contrôle direct de l'État.

« Avec le transfert des 12 millions au CALQ, on vient de régler les trois quarts du problème », estime Agnès Maltais.

La ministre de la Culture a dû, dans ce

dossier, composer avec les mêmes contraintes qui ont rendu la vie si difficile à Bernard Landry en santé. Les règles comptables forcent le gouvernement à verser les sommes dont ils dispose maintenant mais qu'il entend dépenser l'année suivante dans des fonds.

« Le discours du budget a créé une incompréhension qu'on a dissipé aujourd'hui », a noté la ministre qui rencontrait hier les représentants du MAL et les membres du conseil d'administration du CALQ.

Cela dit, M^{me} Maltais reconnaît que cette somme non récurrente de 20 millions est bien insuffisante pour régler les problèmes financiers dont se plaignent les artistes et les écrivains. « Il faut trouver le moyen que les artistes vivent mieux. Je veux m'y employer, que ce soit par des mesures fiscales ou par des efforts croisés entre ministères. Il existe des solutions ailleurs, il faut voir ce qu'il se fait, il faut s'ouvrir l'esprit. »

À cet égard, deux initiatives qui contribueront à améliorer le sort des artistes sont en voie de réalisation. D'abord, un observatoire qui fournira les outils statistiques sur le milieu de la culture nécessaires pour la prise de décision. Ensuite, une structure de collaboration plus étroite entre les ministères de l'Éducation et de la Culture, pour que l'art fasse partie intégrante de l'école, dont les modalités seront annoncées à la fin avril.

La ministre Maltais a trouvé difficiles les jours qui ont suivi le budget. « Les artistes ont tendance à compter sur la ministre de la Culture et à lui demander d'être leur chef syndical. Le problème, c'est qu'ils n'ont pas de Marc Laviolette pour les représenter. Mais ils oublient que je suis un membre du gouvernement, solidaire du conseil des ministres. »